

ABONNEMENTS  
1 an 6 mois 3 m. 1 m.  
SUISSE . . . 18.- 9.- 4.50 1.50  
ÉTRANGER 50.- 25.- 12.50  
On peut s'abonner dans tous les  
Bureaux de poste suisses, avec  
une surtaxe de 70 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103  
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75  
Administration  
et Annonces 87  
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

# La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro : 10 ct.

ANNONCES

(LA LIGNE)  
La Chaux-de-Fonds, Canton  
et Jura Bernois . . . Fr. 0.20  
Minimum p<sup>r</sup> annonce » 2.-  
Suisse . . . . . » 0.30  
Étranger . . . . . » 0.40  
(Minimum 10 lignes)  
RECLAME . . . . . » 1.-

## Un peu d'histoire autour de la Banque d'Etat à Fribourg

Nous avons dit comment la Banque de l'Etat cherche par une simple manœuvre à détourner l'affaire Eggis. Nous avons dit auparavant comment cette même banque n'a jamais osé publier dans l'affaire des billets de banque achetés à des banques allemandes, le rapport des experts du 6 septembre 1916.

Habitée à manœuvrer l'opinion dans son canton et à jeter de la poudre aux yeux quand des curieux s'inquiètent, elle trouvera étrange notre volonté de faire la pleine lumière sur de ténébreuses affaires.

Qu'elle ne s' imagine pas qu'elle en sera quitte pour si peu puisqu'elle refuse à un homme la réhabilitation qu'il sollicite et à laquelle il a droit.

Nous y mettrons le temps, mais il faut que nous obtenions la vérité.

Nous avons publié le fac-similé d'un document que beaucoup de nos lecteurs ont trouvé pour le moins extraordinaire. Il n'est cependant qu'un épisode dans une histoire qui serait trop ancienne pour qu'on y intéresse l'opinion publique si elle n'était point restée ouverte par le fait d'une injuste condamnation pesant encore sur toute une famille et qu'on cherche à maintenir par un régime de manœuvres louches et d'intimidations.

Force nous est donc de faire de l'histoire, car sans cela jamais l'opinion ne comprendra la situation actuelle.

Quelques notabilités fribourgeoises songèrent à créer une sorte de trust des hôtels de Fribourg vers 1883. Ils en acquirent trois. La spéculation les ayant trompés, un des hôtels acquis devint le siège de la Banque de l'Etat, tandis qu'un deuxième devint celui de l'Université, vers 1889.

On craignait beaucoup, à Fribourg, les charges très lourdes d'une Université. L'âme de cette création, M. G. Python, résolut de la créer « sans que la charge pesât sur le budget cantonal ». Ceux qui, plus tard, exécutèrent ce politicien, ce peut-être trop oublié la tâche qu'il avait entreprise en faveur du monde catholique.

M. Python et le gouvernement se lancèrent donc dans les « combinaisons » pour obtenir l'Université dont les Fribourgeois d'aujourd'hui s'enorgueillissent tout en maudissant M. Python.

### La fameuse loterie

La première combinaison fut la loterie de l'Université. Elle fut inspirée par un certain Bounetti « bien connu dans les milieux chers aux catholiques ». Elle fut annoncée comme « loterie de l'Etat de Fribourg », quoique concessionnée à une maison française Normand & Cie. Son émission fut si louche que l'accueil en Suisse fut déplorable. Interpellé au Grand Conseil, M. Python répondit « que les mesures les plus sévères avaient été prévues pour que les fonds délivrés aux lots et à l'Université, bénéficiaire de la loterie, fussent exactement versés entre les mains du gouvernement ». Le trésorier de l'Etat ne livrait aux concessionnaires pas un seul billet sans le versement de 20 % pour les lots et 40 % pour l'Université.

L'affaire revint un mois plus tard aux Chambres fédérales ensuite d'une interpellation. M. Python y renouvela les déclarations faites au Grand Conseil.

### La banque de l'Etat

Les parrains de l'Université ayant eux-mêmes qu'une confiance relative en cette fameuse loterie, songèrent à une deuxième « combinaison ». On pensa à créer une banque d'Etat dont les bénéfices feraient vivre l'Université. Il fallait trouver un capital de fondation de 15 à 20 millions. M. Python recourut à M. Eggis, alors caissier des titres de la Banque cantonale. Celui-ci se mit en campagne auprès de quelques grosses banques du dehors. Ayant réussi, le gouvernement put se présenter devant le Grand Conseil avec un projet de convention passé avec le syndicat formé par M. Eggis en faveur d'un emprunt de 15 millions au 3 % (la Banque de l'Etat qui poursuit M. Eggis bénéficie encore de ces 15 millions et réalise chaque année un beau bénéfice avec l'argent que lui amena celui auquel elle refuse la justice). Le Grand Conseil décréta que 80,000 francs seraient prélevés annuellement sur les bénéfices en faveur de l'Université. Même M. Musy dut reconnaître que cette banque « n'a rien coûté à la patrie fribourgeoise que la prévoyante initiative à laquelle on doit sa création ».

M. Eggis reçut... des remerciements. On ne lui remboursa même pas ses débours.

D'autres furent nommés directeurs.

### L'affaire Raoul Pictet

M. Python rêvait d'une Université de plus en plus complète. Il fallait d'autres ressources encore. L'avocat Girod « moyennant une commission de 30,000 francs » amena Raoul Pictet. Celui-ci devait occuper une chaire à l'Université et, avec l'appui de la Banque de l'Etat, créer à Fribourg une société pour l'exploitation des ses brevets.

La banque devait souscrire 200,000 francs. Pictet promettait en échange de céder gratuitement à l'Université les machines et un pavillon qu'il installerait à l'Exposition nationale de Genève, après leur exhibition.

La coterie qui s'occupait de la chose, craignant que le Conseil de la banque recule devant cette avance, décida d'opérer clandestinement. C'est ici que se place la déclaration dont nous avons

## UN BILAN

# Où en est la France

Après des jours et des nuits de consultations, de visites, de démarches, d'offres et de... demandes, le dixième cabinet Briand a enfin vu le jour.

Que donnera-t-il ?  
Qu'apportera-t-il ?  
C'est ce que l'avenir nous dira.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que la personnalité de M. Caillaux y est dominante et que l'opinion publique attend celui-ci à l'œuvre avec une certaine curiosité.

Nous n'avons pas, quant à nous, de grandes illusions sur ce que pourra faire et fera le sénateur de la Sarthe.

S'il est incontestablement un des meilleurs politiques techniciens des questions financières de ce pays, nous connaissons assez le problème qu'il lui appartient de résoudre pour savoir à l'avance la nature des difficultés qu'il va rencontrer et qu'il ne pourra surmonter.

La guerre et les fautes commises par les gouvernements qui se sont succédés au pouvoir de 1914 à 1926 ont rendu notre situation presque inextricable. Et les mesures à prendre pour remédier à la crise dont nous souffrons sont telles que nous ne voyons parmi les défenseurs du régime social actuel aucun homme et aucun parti susceptibles d'agir avec efficacité.

Du reste, le pays n'a pas encore mesuré la gravité des événements.

Nos hommes d'Etat l'ont toujours trompé et berné.

Aucun d'entre eux n'a eu le courage de lui dire la vérité, toute la vérité.

Seul notre parti quand il présentait et déposait ses projets de redressement et d'assainissement financier osait parler clair.

Mais ne disposant pas de la grande presse ; celle qui crée les courants populaires, les dirige et les canalise, notre voix fut rarement entendue.

Où en sommes-nous !

Notre dette intérieure est de 300 milliards ; notre dette extérieure (le dollar étant à 30 fr.) de 200 milliards et l'achèvement des réparations nous coûtera 21 milliards, soit une dette totale de 521 milliards — sans tenir compte des pensions dont le montant est de 100 milliards.

Si le dollar et la livre reviennent à leur valeur réelle, la dette extérieure diminuera, mais la dette intérieure s'élèvera. Par conséquent, rien à espérer de ce côté.

A côté de ce passif en capital, quelles sont nos charges annuelles ?

Voici :  
Dette perpétuelle : 4,362 millions ;  
Dette à long terme, amortissable ou non, y compris les annuités des chemins de fer : 4,449 millions ;  
Dette à court terme : 1,926 millions ;  
Dette flottante : 3,447 millions ;  
Pensions militaires : 4,088 millions ;  
Autres pensions : 1,355 millions ;  
Soit un total de 19 milliards 628 millions.  
Il faut ajouter à cela les annuités que nous devons verser aux Américains et aux Anglais.  
Pour les Américains, un milliard environ jusqu'en 1930 et plus de 2 milliards ensuite.  
Pour les Anglais, 2 milliards annuellement.  
Ce qui nous fait une charge annuelle d'environ 23 milliards.

Résumé :  
Passif en capital : 521 milliards ;  
Passif en intérêts : 23 milliards l'an.

Sans compter bien entendu les frais d'entretien de la Société France, c'est-à-dire les milliards annuels inscrits à notre budget pour payer les dépenses de notre train de maison.

Quel est, en regard de ce passif, notre actif, c'est-à-dire le montant de la richesse de l'ensemble des citoyens de ce pays ?

Je m'étais livré, avant la guerre, à une évaluation du capital de notre fortune privée en milliards.

D'après les recherches faites, j'étais arrivé à cette conclusion que cette fortune variait entre 250 et 300 milliards.

Dans ses Revenus, Salaires, Capital, le duc d'Ayen l'estimait à 195 milliards, dont 100 en immeubles et 95 en meubles. Vacher, dans le Journal officiel du 29 janvier 1878, en fixait le chiffre à 260 milliards : 216 comme immeubles,

publié le fac-similé. Remarquons en passant que, jusqu'ici, M. Eggis n'est apparu que pour traiter l'emprunt de 15 millions. Il n'apparaît pas dans la loterie ni dans l'affaire Raoul Pictet.

Que nos lecteurs ne s'impatientent pas. Notre « feuilleton » ne fait que débuter.

E. Paul GRABER.

## PENSEE

Tout le monde sourit à la médiasse ; mais qu'un honnête homme se dresse pour la démasquer, tout le monde sera avec lui contre elle.

H. Marion.

44 meubles. Cauwes, dans son Cours d'Economie politique (3<sup>e</sup> édition 1893 t. W.), 230 milliards. Gide, dans ses Principes d'Economie politique (1896), 240 milliards. Leroy-Beaulieu dans son Traité théorique et pratique d'Economie politique (3<sup>e</sup> édition 1900), 191 milliards. Henry de Laverjé, dans la Richesse de la France (1902), 224 milliards. Le Vicomte d'Avencel, dans ses Découvertes d'Histoire sociale (1910), 225 milliards. Edmond Théry, dans l'Economiste Européen, 287 milliards, etc.

Bref, nous pensons qu'en prenant le chiffre de 300 milliards or, nous approchons de la vérité.

Si nous fixons à 5 l'indice de dépréciation du franc, notre actif actuel — Alsace-Lorraine comprise — serait de 1,500 milliards environ.

Mais ici, faisons une remarque qui a son importance. La valeur nominale des choses : terres, maisons, exploitations industrielles, rurales, commerciales, etc., n'ayant pas suivi exactement la dépréciation du franc, nous pouvons évaluer le Capital France à 700 milliards-papier.

Passif : 521 milliards ; actif : 700 milliards.

Voici exactement où nous en sommes.

Voyons maintenant comment l'Etat opère pour faire face à ses charges.

Etant dans l'impossibilité d'éteindre ou d'amortir son formidable passif avec le capital de ses sujets, qui est loin d'être mobilisable, l'Etat demande aux impôts les sommes nécessaires pour solder le service de sa dette ou l'amortir.

Et sur les 129 milliards de réserves agricoles, de la propriété bâtie et non bâtie, des valeurs mobilières, des bénéfices commerciaux et industriels, des traitements et salaires, il prélève pour son budget — et les budgets locaux — 44 milliards, pour le service de la dette extérieure, 4 milliards, pour l'amortissement de la dette intérieure à long terme (150 milliards) 2 milliards, pour la dette flottante (avance de la Banque de France), 2 milliards, soit 52 milliards.

Qu'y a-t-il d'étonnant que, devant une telle situation financière, notre franc soit passé de 20 sous-or à 3 sous-or ?

Et comment arriver à mettre de l'ordre dans nos comptes, à augmenter nos dépenses productives afin de ne pas voir périliter notre production, avec 521 milliards de dettes et 52 milliards de charges annuelles ?

Des impôts ?  
Ils commencent à dépasser les forces contributives de la presque totalité des assujettis !

Des économies !  
Les dépenses productives n'atteignent pas 25 % de notre budget ?

Augmenter les heures de labeur du monde du travail ?

Non seulement les producteurs n'accepteraient pas cette mesure odieuse, mais celle-ci irait à l'encontre même du but poursuivi car elle ne permettrait sûrement pas d'augmenter la production !

Une seule et unique solution reste toujours possible : demander à chaque possédant français de contribuer, dans la mesure de ses moyens, au sacrifice général que les circonstances imposent.

Si les porteurs de la dette flottante — 86 milliards 687 millions ; — si la Banque de France, — 40 milliards 435 millions ; — si les créanciers extérieurs — 200 milliards ; — si les créanciers intérieurs (rentiers, dettes consolidées, partie de la dette dont l'amortissement n'est pas organisé) — 103 milliards ne consentent pas à ce que l'Etat réduise à son profit une partie de leurs créances, c'est bien simple : ce qu'ils possèdent encore ne représentera plus rien du tout dans X ou X années.

A une condition cependant, et c'est celle-là qui domine tout le reste, c'est que détenteurs de biens mobiliers et immobiliers, que ces biens soient en France ou à l'étranger, paient à l'Etat une contribution proportionnelle à leur fortune.

Ce sont là les seuls remèdes immédiats possibles, ceux qu'il est encore temps d'employer si l'on veut vraiment faire quelque chose pour empêcher notre pays de sombrer dans la pire des catastrophes.

A moins que le monde du travail, nous ayant enfin entendus et compris, permette au Socialisme triomphant de s'emparer du pouvoir pour des fins révolutionnaires.

Alors...

Mais cela, c'est une autre histoire.  
(Du « Populaire ».) COMPÈRE-MOREL.

## LE CYNISME D'UN CHAUFFARD

« Ce ne sera rien », dit-il à sa victime et il disparaît

A Léotoing (Haute-Loire), Mme veuve Marie Merle, longeant la grande route, fut accrochée et renversée, près du moulin de Bragerolles par une camionnette automobile. Grièvement blessée à la tête et au visage, Mme Merle supplia le chauffeur, qui avait stoppé, de la ramener à son domicile, mais celui-ci répondit cyniquement : « Ce ne sera rien ; d'ailleurs, je suis pressé, j'ai dans ma voiture pour six mille francs de cochons et je ne peux les laisser griller au soleil. » Sur ces mots, il remit son moteur en marche et poursuivit son chemin sans même laisser son nom ni son adresse.

## Une ville préhistorique de l'Inde

Quatre mille ans avant notre ère, les habitants y possédaient des salles de bains !

On connaît fort mal la préhistoire de l'Inde. Et, jusqu'ici, les monuments préhistoriques qu'on y avait mis au jour étaient fort peu nombreux.

Au delà d'un millénaire environ avant l'ère chrétienne, toute la vie des peuples de l'immense territoire se perd dans une brume quasi légendaire.

La découverte que viennent de faire, dans le Sind, sous la limite du Pendjab, à l'extrémité sud-ouest de l'Inde, des savants anglais et hindous a une très grande importance.

Au voisinage du cours de l'Indus, sur la rive droite de ce fleuve, ils ont découvert, à Mohenjo Daro, un vaste espace où leurs fouilles ont mis facilement au jour une ville préhistorique. Au dire des archéologues de l'Empire des Indes, cette ville remonterait au IV<sup>e</sup> millénaire avant Jésus-Christ, époque qui, dans l'Inde, est celle de la transition entre l'âge de la pierre et l'âge du bronze. Dans cette cité, régulièrement construite, on a pu dégager deux sortes de monuments : monuments publics et maisons particulières.

Les premiers sont des temples : du moins on le présume, car on n'y a retrouvé aucune image de dieu... Il est vrai que sur des bas-reliefs et sur des plaques de faïence, est peinte ou dessinée l'image du serpent, l'un des animaux sacrés de l'Inde.

Ce qui a surtout frappé les explorateurs, c'est le soin et, le mot n'est pas trop fort, le sens du confortable avec lequel étaient construites les maisons. Ces hommes, qui n'en étaient pas encore à l'âge du bronze, et qui n'avaient que des armes de pierre, avaient su aménager leur maison avec un soin et un sens de l'hygiène que ne désavoueraient pas nos « urbanistes ». Les pièces étaient vastes, les appartements pourvus de salles de bain et d'eau courante. On a trouvé dans ces maisons une foule de petits objets en or, en argent, en faïence dont le modèle et le coloris témoignent d'un goût artistique remarquable. On a aussi trouvé de magnifiques bas-reliefs représentant les animaux de l'Inde, tigres, taureaux, rhinocéros dont l'exécution ne le cède en rien à celle des peintures de nos grottes périgourdines ou de celles d'Altamira.

Les habitants de Mohenjo Daro élaborèrent la première civilisation de l'Inde, civilisation qui fut détruite par les Aryens envahisseurs, après de dures luttes que nous conte l'Illade hindoue, le Ramagana. Léon ABENSOUR.

## VARIÉTÉS

### La « dame grise » des théâtres

Artiste, prenez garde, la « dame grise » vous regarde !

M. Stephenson, directeur de la scène du Théâtre Royalty, de Londres, aurait vu lui aussi dernièrement la fameuse dame en gris, un soir dans la salle de son théâtre. Le spectacle avait pris fin, et le public venait de se retirer lorsque, jettant un coup d'œil par-dessus la rampe, M. Stephenson aperçut dans la première rangée de fauteuils, une silhouette de femme, coiffée d'un chapeau à l'ancienne mode et recouverte d'un voile. Un ample manteau gris l'enveloppait toute. Le directeur crut que c'était une spectatrice qui s'était endormie et il la montra à sa femme qui se trouvait avec lui. Elle regarda à son tour, mais ne vit rien. La silhouette avait disparu aussitôt, même aux yeux de M. Stephenson !

Ayant raconté la chose à divers employés du théâtre, il fut surpris de les entendre dire que la « dame en gris » était une apparition familière. Il se rappela alors l'avoir vue lui-même, il y a trois ans dans une loge d'avant-scène. Quant au concierge du théâtre qui occupe ce poste depuis vingt-six ans, il affirma l'avoir vue un grand nombre de fois.

Quel est donc ce fantôme ! disent les journaux anglais, qui se demandent s'il s'agit d'une vieille habituée fanatique du théâtre, d'une actrice défunte, ou d'une habitante d'un des immeubles qui s'élevaient, il y a 70 ans, sur l'emplacement où se trouvent aujourd'hui le Théâtre Royalty. Dans l'un de ces immeubles habitait jadis le célèbre peintre Thornhic, né en 1675, mort en 1734.

Quand on démolit sa maison pour y construire le théâtre actuel, on avait trouvé sous les lattes d'un parquet des ossements humains.

## Notre nouveau grand feuilleton

# Le Monde perdu

par Conan Doyle

Chacun doit lire « Le Monde perdu », de Conan Doyle. Le célèbre créateur de Sherlock Holmes s'y est surpassé par la puissance et l'originalité de son imagination. Aux confins du monde civilisé, une expédition de savants retrouve, après maintes difficultés, « le monde perdu » où vivent, dans une nature merveilleusement reconstruite, les animaux de la préhistoire. Comment les expéditions réussissent à pénétrer dans cet îlot perdu, les dangers qu'ils courent, l'attraction et la terreur qu'exerce sur eux la vie mystérieuse qui les entoure, c'est ce que vous apprendra ce très beau roman dont l'amour n'est pas exclu.

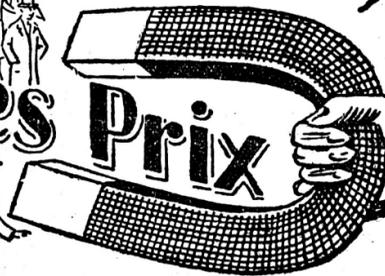
Au Printemps

Au Printemps

# Notre force ?



Des Prix



## Soldes Fin de Saison

et autres

### Baisses de Prix

sur des marchandises de qualité

<b>Tendeurs</b> pour chaussures les 2 paires <b>-.95</b>	<b>Combinaisons</b> pour dames jersey soie <b>3.50</b>	<b>Bas de soie</b> renforcés teintes mode <b>1.95</b>	<b>Chaussettes</b> fantaisie pour messieurs dess. nouveautés <b>1.45</b>
<b>Sacoches</b> pour dames différentes formes et qualités <b>5.-</b>	<b>Bas</b> pour enfants coton noir <b>-.50</b>	<b>Draps de lit</b> coton écri double chaîne, 180/240 le drap <b>5.90</b>	<b>Papier W.-G.</b> crépé 10 rouleaux pour <b>2.75</b>

**= Ménage =**

**Boîtes à épices** ou porte-torchons, verni décor hollandais, au choix **-.95**

**5 torchons métalliques** **-.95**

**Paniers à services** 4 compartiments **-.95**

**Pots à lait** porcelaine filet or **-.95**

**1 garniture** (ouvre-boîte, roulette à pâte, tire-bouchon, couteau à pommes de terre) **1.50**

Sur nos Tables spéciales, au rez-de-chaussée :

**Des coupons de lainage et tous les Tissus d'été vendus en soldes en 4 séries**

I. **-.50**      II. **1.-**      III. **2.-**      IV. **3.-**

# AU PRINTEMPS - LA CHAUX-DE-FONDS

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

34

## BICHE

par

André Lichtenberger

(Suite)

Décapités, des canards marchent et des pigeons décapités prennent leur vol. Fut-elle amputée de quelques illusions, une femme du monde continue de tenir sa place. Paul de Magondal est un peu fêlard, c'est entendu. Rien de plus conforme aux vieilles traditions gauloises. Quand on a de la fortune, une jolie enfant, une situation parisienne et des amis en foule, on ne prend pas au tragique quelques peccadilles conjugales. Aussi Biche n'a pas le mauvais goût de promener dans le monde une figure plus mélancolique que beaucoup de jeunes femmes dont la destinée ressemble à la sienne. Avec moins de brio que d'autres, elle tient son emploi. Parce que sa santé n'est pas celle d'un roc, elle est obligée de se ménager. Mais chaque fois qu'il pourrait paraître bizarre qu'elle ne fût pas à son poste, elle y est.

Qui la plaindrait d'échapper en partie au tourbillon médiocre des plaisirs ? A Paris plus qu'ailleurs encore, une femme de cœur et d'esprit ne meuble-t-elle pas aisément son existence ?

Il y a d'abord Germaine. Je dois l'avouer : Biche n'exerce pas sur sa fille l'enveloppement maternel que peut-être tout bas elle avait rêvé. C'est plutôt à côté d'elle et même en dehors d'elle, que se poursuit le développement de l'enfant. Toute petite, elle fut nourrie du lait de la Poitevine, régie selon la discipline de l'Anglaise. De ce régime a-t-elle dans sa sensibilité subi un obscur contre-coup ? Germaine fronde sa mère et lui échappe. C'est une Magondal. Elle adore son père. Sagace, Mme Hémar a averti sa fille : « Prends garde. Méfie-toi... » Se méfier ! Ah ! oui, toujours !

Si parfois la joie nous est refusée de voir se former à notre gré la créature issue de notre sang, l'armée immense des déshérités est à notre porte pour recueillir le superflu de notre tendresse. Ce n'est pas Mme de Magondal mère, femme au cœur bien placé et de judicieuse activité qui blâmerait sa belle-fille de ne pas donner dans les folies du monde. Mme de Magondal est une personne d'œuvres. Pour le sauvetage des enfants, le relèvement des criminels, le soulagement des malades et la consolation des vieillards, chaque semaine elle envoie des circulaires, préside des réunions, rédige des rapports. Avec joie, elle associerait Biche à son apostolat. Elle l'a enrôlée dans une demi-douzaine de ligues et de comités, l'a même bombardée d'un secrétariat et d'une vice-présidence.

Mais Biche, malgré sa bonne volonté, répond médiocrement à ses espérances. Dans toutes les tâches qui lui incombent, elle se révèle ridiculement inexperte et timorée. Les visites d'œuvres la déconcertent. Les nouveau-nés l'emplissent d'angoisse, et de terreur les jeunes délinquants

aux yeux surnois. Auprès des lits d'hôpital, elle a honte d'être presque bien portante, et encore jeune dans les asiles de vieillards. Elle ne sait ni forcer les portes d'une administration, ni même rédiger une requête. Non seulement elle est incapable de prendre la parole dans une discussion de comité, mais l'angoisse l'y paralyse. Codi-fiée et hiérarchisée, la charité, malgré ses efforts pour se raisonner, lui apparaît comme une manière de sport redoutable.

Il s'y dispute d'après handicaps et de tumultueux championnats. On se jette à la tête des statistiques de repenties ou des listes de bons de soupe comme on aligne, un soir de chasse, les pièces portées au tableau. Les performances philanthropiques sont aussi jalonnées qu'un parcours de golf ou une parure. Mme de Rouard est connue, pour son collier de perles et Mme Servac pour son dévouement aux filles-mères. Un matin par mois, couverte de fourrures de prix, Mme Jorme s'en va dans son coupé électrique parcourir Charonne et y distribuer des jouets d'un sou aux enfants nécessiteux. Chaque fois qu'elle rend compte de sa tournée, Biche rougit pour elle.

Elle a tort. Elle en convient. Qu'y faire ? Biche est une provinciale. La charité d'autrefois, où l'on donne de son temps, de son cœur, de sa peine à des pauvres gens que l'on connaît, comme elle faisait jadis avec les deux vieilles Lurier, ça, tant qu'on voudra. Mais la charité en grand, impersonnelle, scientifique, la charité qui plane, la charité-réclame, oui sans doute qu'elle est tout de même bienfaisante, et peut-être nécessaire : mais Biche y est aussi éperdue, aussi désorientée, qu'au

milieu de la foule d'un grand magasin, ou parmi le dédale d'un ministère. Elle est trop bête.

Biche lit un peu, pas beaucoup. Il y a les conférences et les expositions où elle va avec une amie.

Lotte, qui est fixée à Versailles, vient de temps en temps demander le thé à sa sœur et faire ses courses dans son auto. Il faut bien que ça serve d'avoir une sœur riche. Elle est drôle, bavarde, hardie, acide. Paul la trouve amusante. Qui sait ? Peut-être que Mlle Hémar, la cadette, aurait mieux fait son affaire que l'aînée.

Grâce à une recommandation de Paul, Charles fait son service à Vincennes. Il déjeune à la maison le dimanche quand il a une permission et, en s'en allant, tâche d'emprunter à sa sœur un ou deux louis. C'est maigre. Il est pourtant convenu que Paul ignorera ces largesses qui peut-être sont à Biche plus malaisées qu'on ne croirait.

Tous les six mois, Mme Hémar ne peut refuser de venir faire à sa fille une petite visite. Peut-être elle la prolongerait si elle en était instamment priée. Sa chambre est bonne et tout le jour elle court les magasins. Mais, bien que Paul ne rencontre guère sa belle-mère qu'aux heures des repas, elle lui tape passablement sur les nerfs, et Biche ne la retient pas.

(A suivre.)



## Chambre française

### M. Bokanowski critique les emprunts extérieurs

M. Bokanowski prend la parole. Après avoir félicité M. Caillaux pour le discours qu'il a prononcé mardi dernier, le ministre, dit-il, a donné à choisir entre son système et celui des socialistes.

M. Bokanowski : Si nous ne sommes pas pour un remède chirurgical des socialistes, c'est parce que nous sommes convaincus que la France peut supporter non seulement le budget actuel de 37 milliards, mais les charges à venir. (Applaudissements à gauche et droite.) Il démontre que si on stabilise la livre à 150 fr. le budget d'avant-guerre équivaldrait à un budget de 51 milliards d'aujourd'hui.

Après avoir examiné la situation économique du pays il en tire cette conclusion que si le capital français a été diminué, sa productivité est restée la même et par conséquent on peut attendre de la France le paiement de budgets analogues à ceux d'avant-guerre. Quant à la balance commerciale, elle serait en excédent de 10 milliards si les capitaux reprenaient confiance.

M. Bokanowski reproche au ministre d'avoir fait un tableau trop sévère de la situation.

M. Bokanowski : Pourquoi ne pas dire que le Trésor aurait bientôt non pas 500 millions, mais 1 milliard à la Banque de France, et que prochainement les impôts directs apporteraient 7 1/2 milliards à l'Etat.

M. Bokanowski s'efforce de prouver que la hausse des changes est due à toutes les causes de l'inflation dont la première est due au déficit budgétaire. Il demande pourquoi l'on ne multiplierait pas les forfaits payés par les agriculteurs par l'indice des prix de vente des produits agricoles. En 1925 les capitalistes ont investi la moitié moins en capitaux qu'en 1924 dans les entreprises françaises.

Si vous avez besoin d'un matelas de devises, dit-il, adressez-vous aux Français.

Sur la demande de M. Briand la Chambre décide de siéger cette nuit. La séance est suspendue à 19 h. 15 et sera reprise à 21 heures.

### Dix milliards d'or français ont déserté par l'évasion fiscale

M. Bokanowski, parlant de la confiance, rapporte une réflexion qu'avait faite le banquier américain Strong à M. Robineau, qui lui demandait si la Federal Reserve Bank consentirait à faire une avance de devises : « Pourquoi, répondit M. Strong, ne vous adressez-vous pas aux Français qui ont plus de 10 milliards-or de devises à l'étranger ? Redonnez la confiance à vos nationaux et nous verrons après. »

M. Bokanowski reproche ensuite au gouvernement d'avoir fait pressentir que l'ajournement des accords de Washington serait demandé alors que le rapport des experts met justement ces accords au centre du plan financier. M. Bokanowski estime qu'un emprunt à long terme à l'étranger correspond à une inflation et il s'élève énergiquement contre ce système.

En conséquence, l'orateur déclare qu'il ne peut donner carte blanche au gouvernement pour la réalisation de son programme, la Chambre ne pouvant renoncer à ce qui est sa raison d'être, c'est-à-dire, au vote des impôts. Il ajoute qu'il ne peut pas donner sa confiance aveugle au gouvernement. Il termine en répondant à une ironique observation de M. Briand : « Donnant, donnant. Donnez-nous des actes et nous vous donnerons nos votes. »

### Un conservateur partisan du prélèvement I

M. François Poncet, gauche démocratique, se prononce pour un prélèvement sur le capital à condition qu'il soit effectué par un gouvernement conservateur.

Léon Blum prend la parole. Il cherche à faire ressortir tout l'avantage du programme socialiste qui prévoit un prélèvement massif sur le capital, sans inflation. Il termine en déclarant qu'il n'y a que le choix, entre le prélèvement et l'inflation et qu'il préfère le prélèvement.

M. André Tardieu déclare que le gouvernement cherche encore sa politique financière. En ce qui concerne les accords de Washington, il rappelle les origines des avances américaines et les services que des avances ont rendues aux alliés. « Sans le dollar, dit-il, nous n'aurions pu vaincre. » M. Tardieu se prononce contre la tentative d'emprunt aux Etats-Unis.

M. Tardieu est d'autant plus hostile à une telle politique que le fonds Morgan, contrairement à la loi, a été entamé pour des besoins de trésorerie.

M. Caillaux fait remarquer qu'il n'en a pas usé.

M. Tardieu envisage divers procédés qui, à son avis, pourraient remplacer les crédits étrangers dont il ne veut pas. Il croit possible d'utiliser le capital que représentent les forêts, de proroger des gages d'amortissement des chemins de fer, d'envisager les opérations escomptées sur les annuités du plan Dawes, de consolider les bons en leur donnant des avantages. M. Tardieu critique le ministre des finances d'avoir si souvent changé d'idées. Il déclare que si la Chambre suivait aujourd'hui M. Briand, elle se trouverait dans quel temps devant des déceptions.

La séance est suspendue à minuit. Elle est reprise à 1 heure 30. Cinq ordres du jour sont déposés sur le bureau de la Chambre, dont trois favorables au gouvernement. M. Louis Marin, parlant sur les ordres du jour, déclare qu'il ne pourra accorder des pleins-pouvoirs au gouvernement qu'en ce qui concerne la situation financière. M. Malvy déclare que si le gouvernement veut bien s'expliquer sur certaines questions, notamment sur la loi des huit heures et la délégation des pouvoirs, il lui accordera sa confiance.

M. Caillaux affirme qu'il cherche la meilleure solution, mais qu'il faut aussi prendre parti. Répondant à divers orateurs, le ministre des finances affirme qu'il veut respecter l'indépendance de la Banque de France, d'autre part, qu'il a l'intention de pratiquer une politique de stricte économie.

Répondant à M. Bokanowski qui l'a accusé de s'écarter du plan des experts, M. Caillaux remarque qu'il a déclaré s'inspirer de ce plan et n'a jamais dit vouloir le copier servilement. En ce qui concerne les accords de Washington, M. Caillaux dit qu'ils sont nécessaires au rétablissement financier et que, par conséquent, il en demandera la discussion. Il affirme d'autre part que les emprunts à l'étranger sont absolument nécessaires et qu'il engagera sa responsabilité sur ce point.

M. Briand affirme que ce serait la responsabilité du Cabinet tout entier.

M. Caillaux : En ce qui concerne la stabilisation, le gouvernement suivra strictement le rapport des experts. Pour ce qui est de la loi des huit heures et de l'évasion des capitaux, il prendra les mesures nécessaires. La délégation des pouvoirs que demande le gouvernement ne signifie pas que des taxes seront imposées en dehors du Parlement, il s'agit simplement d'une simplification qui doit donner une rapidité nécessaire à l'exécution des mesures prises.

Le ministre conclut en demandant à la Chambre de dire, oui ou non si elle a confiance dans le gouvernement.

La clôture est prononcée.

### Pronostics

Pendant la suspension de la séance, la plupart des groupes politiques se sont réunis pour envisager une fois de plus l'attitude qu'ils prendraient dans le vote sur l'ordre du jour de confiance.

A part les communistes, les socialistes et une fraction des radicaux-socialistes qui, depuis le début de la discussion, ont pris nettement position contre le Cabinet, on constatait dans tous les autres groupes des hésitations que 4 jours de délibérations n'ont pas encore réussi à faire disparaître. Il est probable d'ailleurs que cet état d'indécision persistera jusqu'au bout des débats. C'est seulement après de nouvelles interventions du président du Conseil et du ministre des finances que les positions définitives seront prises. Néanmoins, on considérerait généralement que le gouvernement obtiendra une majorité de 40 à 50 voix lors du scrutin final.

## ETRANGER

### Un record de dactylographie

Un congrès sténographique s'est tenu à Auxerre. Au cours de la distribution des récompenses, Miss Mitchell, championne européenne de vitesse, a battu son propre record établi l'an dernier à Paris ; elle est arrivée au chiffre de 882 frappés à la minute, soit 14,7 à la seconde.

### L'hélium solide

L'hélium était le seul gaz que personne n'était encore parvenu à solidifier.

Or, M. Keesom, de Leyde, a pu faire passer ce gaz à l'état liquide, puis à l'état solide enfin, sous 26 atm. sphères et à la formidable température de 1° degré au-dessous de zéro absolu !

Telle est la grosse nouvelle que M. Emile Picard, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, annonçait en séance, à ses confrères de cette Compagnie.

Cette nouvelle aura le plus grand retentissement dans le monde savant.

Le gaz était dans un tube. Au refroidissement et dans les conditions de pression indiquées, il se liquéfia, puis se solidifia ; et M. Keesom put en marteler le bloc solide avec un agitateur magnétique.

L'hélium solide forme une masse homogène et transparente, dont l'indice de réfraction ne diffère que très peu de celui de l'hélium liquide.

Quant à la surface limite entre la partie solide et la partie liquide, elle est invisible.

### La série noire

VARSOVIE. — Wolff. — Une collision s'est produite jeudi près de Rogos, vraisemblablement à la suite d'un faux aiguillage, entre un express venant de Cakopana et le rapide allant de Varsovie à Cracovie. La locomotive du train de Varsovie a déraillé, trois wagons ont été projetés hors de la voie et se sont renversés. Deux personnes ont été tuées et 8 grièvement blessées.

AMSTERDAM. — Havas. — Une collision de tramways s'est produite près de Gulpen, dans le Limbourg, sur la ligne de Maestricht à Vaals. Il y a eu 1 tué et 12 blessés. Trois wagons de marchandises ont été télescopés.

BRUXELLES. — Havas. — Un avion hollandais assurant le service Paris-Rotterdam est tombé à Wohverthen. L'avion avait à bord M. Harstner, industriel à Amsterdam et était piloté par M. de Vree, tous deux Hollandais. Ces deux personnes ont été tuées.

BERLIN. — Wolff. — Vendredi matin, à 9 h. 30, un avion de l'école d'aviation de tourisme de Staacken a fait une chute d'une faible hauteur et s'est brisé. Le pilote est mort sur le coup.

### Tués par la foudre

PEINE. — Wolff. — Hier soir, un violent orage accompagné de pluies torrentielles et de grêle s'est abattu sur la partie nord du territoire de Peine. Un agriculteur et un domestique qui se tenait à ses côtés ont été tués par la foudre. Des pluies torrentielles ont inondé les environs de Peine.

### Les inondations

A Dessau, au cours de la nuit dernière, les hautes eaux de l'Elbe ont emporté la vieille digue sur une longueur de 30 mètres environ.

Des pluies torrentielles se sont abattues sur l'arrondissement de Cassel et Rotenburg. Les dégâts les plus importants ont été causés dans la ville de Bebra où certaines maisons sont dans l'eau jusqu'au premier étage. Le bétail n'a pu être sauvé qu'à grand-peine. Les champs de blé sont en grande partie anéantis.

## NOUVELLES SUISSES

### Tribunal fédéral

Lors des élections au Grand Conseil valaisan du 1er mars 1925, le président de la commune d'Arbignon (district de Loèche), M. M. déclara n'être pas en état, comme président du bureau électoral de cette localité, de remplir les formulaires pour les élections suivant le système de la proportionnelle, bien que dans cet arrondissement électoral il n'existait qu'une seule liste de parti. Le secrétaire communal et lui signèrent les formulaires en blanc et l'on porta les bulletins de vote non timbrés chez un avocat de Loèche, candidat lui-même à ces élections, afin qu'il les remplisse.

Le Conseil d'Etat du Valais, à la suite d'une plainte déposée, condamna M. pour négligence dans l'exercice de ses fonctions à une amende de 20 fr. Le recours déposé par M. contre cette décision, a été, à l'unanimité, repoussé vendredi par le Tribunal fédéral.

### Les aveux d'un incendiaire

Ernest Tschopp, tenancier de l'auberge de la Couronne à Aarburg, qui avait été arrêté sous l'inculpation d'incendie criminel, a avoué au juge d'instruction avoir également mis le feu à la salle de son auberge dans laquelle il avait déposé des cendres et des morceaux de bois.

Tschopp, qui est âgé de 33 ans, et qui fut directeur d'hôtels en Suisse, en Italie, en Espagne, au Panama et au Pérou, prétend avoir commis ces actes criminels afin de rendre à sa femme la vie intenable dans cette maison, dans laquelle, contre la volonté de son mari, elle entendait rester.

### Suites d'accident

Mme Jenny Clot, 76 ans, de Missy, qui avait été renversée le 22 juin par des cyclistes fribourgeois se rendant à Morat, a succombé à ses blessures après de vives souffrances.

### Noyé dans l'Aar

Un jeune garçon, Otto Krebs, dont les parents habitent au bord de l'Aar, à Berne, a disparu depuis deux jours. On suppose que le pauvre petit a été entraîné par les eaux de l'Aar, très grossies en ce moment.

### La route de Champex

Elle devait être ouverte dimanche, mais elle a souffert des dernières pluies à un tel point que les initiateurs de la réfection de la route ont décidé de retarder l'ouverture à la circulation jusqu'à mercredi de la semaine prochaine.

### Un alpiniste se tue

A Vespero, près de Airolo, un mécanicien des C. F. F. du dépôt de Zurich, M. Jacob Stuber, 35 ans, a fait une chute et s'est tué. Il était membre du Club Alpin suisse et passait pour un bon alpiniste.

### Vois de bijoux

Des voleurs se sont introduits jeudi, pendant le repas de midi dans le magasin d'orfèvrerie et de bijouterie Luscher, situé près du pont de la Reuss, à Lucerne et ont emporté pour 15,000 francs d'alliances et de bijoux.

### Homicide par imprudence

Le 8 février dernier, à 11 h. du soir, deux automobiles entrèrent en collision, à Bâle. Un des deux occupants du camion-automobile fut tué net et l'autre grièvement blessé. Le Tribunal correctionnel de Bâle a condamné vendredi, pour homicide par imprudence et blessures, le conducteur de l'automobile, l'étudiant Peter-Burckhardt, à 3 semaines de prison, et le conducteur du camion A. Beloekhle à une semaine d'emprisonnement.

### Radio

L'heure française et l'heure allemande pour les enfants dans le service du Radio de Berne aura lieu le lundi et le jeudi de 16 h. 30 à 17 heures.

## Jura Bernois

### SAINT-IMIER

Cinéma de la Paix. — Une appréciation sur le beau film qui passera sur l'écran ce soir et demain au Cinéma de la Paix : Le « Matin » écrit : Véritable conte de fées, illustré des plus admirables images. La fabuleuse mise en scène du « Prince Charmant » a littéralement déchainé l'enthousiasme du public.

Un grave accident à la carrière de Champ-Meusel. — Hier au soir, peu après 5 heures, un éboulement qui aurait pu avoir des conséquences très graves, s'est produit à la carrière du Champ-Meusel.

Une masse de pierre, d'environ 100 à 150 mètres cubes, s'est détachée des rochers et, d'une hauteur de 30 à 50 mètres a été précipitée au fond de la carrière où se trouvait le personnel occupé à charger la pierre destinée aux nouvelles maisons locatives.

Par bonheur, tous les ouvriers ont pu se sauver à temps. Par contre, trois chevaux ont été atteints par l'éboulement. Deux furent tués sur le coup, alors que le troisième avait une jambe cassée. Il fallut l'abattre sur place. Trois voitures sont également écrasées sous la masse de pierres.

Selon nos renseignements, les pertes seraient couvertes par une assurance contractée par la Commune bourgeoise de St-Imier, propriétaire de la carrière.

1/2 minute d'attention par semaine à la Ligue

Eloignez l'enfant dès sa naissance  
Si le foyer est tuberculeux !

Il nous faut des adhérents et de l'argent.

## Nos forêts sont-elles menacées ?

Le département de l'Intérieur, inspecteur cantonal des forêts, nous écrit de Neuchâtel, en date du 8 juillet :

C'est dès le début du désastre que l'attention de notre service forestier s'est portée sur le danger que peut présenter le bostriche prenant occasion des bois renversés pour se multiplier et se jeter ensuite sur les arbres debout. Cet ennemi des forêts n'est pas inconnu à nos forestiers ; ce n'est pas la première fois qu'ils ont affaire à lui. Ils en ont découvert un très petit foyer, le 22 juin, au Valanvron ; le bostriche en était à la première perforation de l'écorce, deux autres foyers ont été trouvés par eux le 2 juillet dans la même région ; les couloirs de ponte se creusaient et la ponte avait commencé.

En quoi consiste le danger ? Tant qu'il se tient dans les arbres abattus, le bostriche typographe (c'est cette espèce qui peut devenir redoutable dans les circonstances présentes) ne fait pas de mal ; il ne fait que donner une apparence déplaisante au bois ; le mal commencerait lorsqu'il s'attaquerait aux arbres debout. Quand cela peut-il être ? Pour s'en rendre compte il faut étudier la biologie de l'insecte sur laquelle un premier article de l'« Impartial » a mal renseigné le public ; les personnes que cela intéresse pourront consulter l'Entomologie forestière du Dr Barbey, le plus récent ouvrage paru, édition de 1925. Le bostriche typographe y est étudié sous le nom de *Ips typographus*. Le cycle biologique de ce coléoptère y est donné, en raccourci, comme suit : L'œuf déposé en juillet (pour en rester à notre cas) donne naissance au bout de peu de jours à une larve qui creuse dans le liber dont elle se nourrit un couloir perpendiculaire au couloir de ponte, s'élargissant en massue ; la multiplicité des couloirs de larves couperait la circulation de la sève aux arbres debout ; là est le danger ; les larves se transforment en nymphes dans l'extrémité élargie de leurs couloirs, y sommeillent peu de jours et les insectes parfaits, agents de reproduction, apparaissent en septembre. L'œuf, la larve et la nymphe ne peuvent vivre dans l'écorce desséchée, détachée du tronc, ni exposés à l'air et au soleil.

Ainsi un essaimage de l'insecte ne peut être attendu avant deux mois et une nouvelle ponte ne pourrait donner lieu à une génération capable de parcourir tout son cycle avant l'hiver. A supposer qu'elle réussit, c'est elle qui pourrait devenir dangereuse en se jetant sur les arbres sains qui résisteraient probablement à une première attaque mais non à une récidive.

Ces faits établis, qu'on veuille bien remarquer que les arbres renversés, qui sont recherchés en ce moment par le bostriche, constituent précisément un excellent moyen prophylactique si on les écorce à temps, c'est-à-dire avant que ce soit produite l'évolution en insecte parfait : tout ce qui se loge dans ces arbres est mis à mort par l'écorçage que le service forestier a fait commencer sans délai et qui sera certainement terminé bien avant septembre ; à vues humaines on peut donc prévoir qu'il n'y aura pas une seconde génération de bostriches.

Au reste, le service forestier se trouvait en présence d'un dilemme : écorcer les bois en sève, c'était les exposer à se gercer et à se fendre sous l'action de la bise et du soleil ; ne pas les écorcer, c'était faire la partie belle au bostriche. On a donc fait procéder à l'écorçage, mais on a abrité les bois écorcés sous des branchages et des lambeaux d'écorce ; et peut-être le public ne se rend-il pas compte des dispositions prises et par lesquelles on a cherché à sortir de cette situation contradictoire, à atteindre à la fois tant bien que mal deux objectifs opposés ; la conservation des bois chavirés dont le plus possible doit être utilisé comme bois de service et la sauvegarde de la forêt debout.

Dans les forêts de l'Orphelinat et de la Commune les travaux de mise en ordre seront certainement achevés en temps utile. Toutes les dispositions ont été prises par la commune et le service forestier pour qu'il puisse en être de même dans les forêts des particuliers. La commune a engagé des équipes de bûcherons et pourra en engager encore pour les mettre à la disposition des particuliers ; ceux-ci n'ont qu'à s'inscrire auprès de la commune en réponse à l'appel et à l'offre qu'elle a publiés. Les propriétaires qui se trouvent dans l'embarras n'ont qu'à s'adresser au bon endroit pour être secourus ; on ne comprend pas les plaintes dont tel d'entre eux a cru pouvoir saisir la rédaction de l'« Impartial ». Dans les forêts particulières, le service forestier se trouve en présence d'un nouveau dilemme : il devrait d'une part n'ordonner l'ébranchage qu'au fur et à mesure du débit afin de ne pas livrer les troncs à l'ardeur du soleil ; il doit d'autre part les faire ébrancher pour pouvoir procéder à l'expertise des dommages qui est aussi une affaire qui presse ; le temps frais et humide, qui a tant d'inconvénients sous d'autres rapports, a ici des avantages.

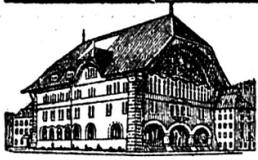
Le chemin pour sortir de ces divers dilemmes eût été beaucoup plus difficile à trouver avec une organisation militaire encombrante telle que l'« Impartial » l'a suggérée ; les autorités ont certainement bien agi en refusant de recourir à des mesures irréflechies et en donnant la préférence aux travailleurs professionnels dont le savoir-faire et le dévouement ont contribué dans une mesure qu'on ne soupçonne pas à diminuer les pertes tout en conjurant les dangers.

Nous espérons que la rédaction de l'« Impartial », s'inspirant du nom de son journal, voudra bien reconnaître qu'on n'a pas fermé les yeux devant les dangers, ni reculé devant les difficultés, et qu'on y a paré aussi bien que possible, — que si les forêts sont menacées, elles sont aussi protégées.

Le Conseil d'Etat tient d'ailleurs prêts le ou les arrêtés destinés à mettre en œuvre d'autres

moysens si on devait constater que les mesures prophylactiques, notamment en ce qui concerne les bois particuliers n'étaient pas appliquées avec une énergie suffisante.

Inspection cantonale des forêts.



Courrier du Locle

**Cinéma.** — A l'occasion de la fête de la jeunesse, samedi et dimanche, à 20 h. 15, et dimanche en matinée, à 15 heures, superbes programmes dans les deux cinémas.

**Conseil général du Locle**

Séance du vendredi 9 juillet 1926

Présidence : M. Constant Rossier, président.  
Nos autorités législatives sont invitées, par la Commission scolaire, à participer à la fête scolaire.

**Budgets scolaires**

Au nom de la Commission du budget, M. R. Chabloz rapporte sur les budgets scolaires de 1927. Sous la présidence d'Armand Toffel, la commission a étudié le rapport du C. C. et l'a accepté à l'unanimité. Au sujet du directeur de la Musique scolaire, elle accepte également une proposition du bureau de la Commission scolaire tendant à mettre en harmonie le traitement du directeur de la Musique scolaire avec ceux des autres professeurs de l'école primaire et secondaire. Le rapport émet aussi quelques remarques au sujet du nombre restreint d'élèves à l'école de couture et de ménage ainsi qu'à l'école normale. Les projets de budgets scolaires sont adoptés. Ils prévoient :

a) Ecole secondaire . . . . .	fr. 97,120.90
b) Ecole de commerce . . . . .	» 50,520.35
c) Ecole primaire . . . . .	» 321,716.25
d) Cours divers . . . . .	» 600.—
e) Technicum . . . . .	» 414,838.—
f) Cours professionnels . . . . .	» 13,150.—
g) Cours de couture et de ménage . . . . .	» 43,620.30
soit au total . . . . .	fr. 941,565.80

**Commission scolaire**

Mme Butschy est nommée membre de la Commission scolaire en remplacement de Mme Salvisberg, démissionnaire.

**Réfection de la toiture du bâtiment des Musées**

Un crédit de fr. 3,900.— est accordé au C. C. pour l'exécution des travaux de réfection de la toiture du bâtiment des Musées.

**Crédit**

Considérant qu'il est nécessaire de compléter le réseau des canaux-égouts pour desservir le quartier ouest des Monts tout en profitant des fouilles ouvertes pour la canalisation du gaz, le Conseil général accorde un crédit de fr. 5,400.— pour la construction de l'égout devant desservir les immeubles nouveaux qu'édifie M. J. Corti. Cet égout, d'une longueur de 185 m., sera construit en tuyaux de ciment de 31 cm. de diamètre.

**Réfection de trottoirs**

Un crédit de fr. 3,450.— est alloué au C. C. pour la construction avec bordures et rigoles en granit et surface en macadam goudronné des trottoirs au sud des immeubles, rue de la Côte 18, 20 et 22.

**Installation d'une fontaine à la rue du Progrès**

Considérant l'occasion qui se présente actuellement d'embellir un peu le carrefour de la rue du Marais et rue du Progrès, tout en améliorant la circulation par l'extension des trottoirs, et d'autre part, considérant le fait que les co-propriétaires de la « Fontaine du Bas du Crêt-Vaillant » consentent à la cession gratuite de l'eau de source en faveur de la Commune, le Conseil communal, après étude préalable de la question avec la Société d'embellissement demande un crédit de fr. 3,400.— pour l'installation d'une fontaine à l'intersection des rues du Marais et du Progrès et la construction d'un trottoir avec bordures et rigoles en granit, surface en macadam goudronné et raccordement au trottoir actuel.

Le Conseil général accepte le rapport du C. C. et vote les arrêtés y relatifs.

**Ouverture partielle de la rue du Commerce**

Pour donner suite à la discussion intervenue au cours de la séance du 11 juin, le C. C. revient devant le Conseil général avec un rapport prévoyant l'ouverture de la rue du Commerce par étapes. Le plan général prévoit quatre étapes, dont le devis total atteindrait fr. 66,250.—. La première étape, ouverture depuis la rue Klaus et le Chemin des Pilons; devis, fr. 8,200.—. A ce sujet, les habitants des immeubles 9, 11 et 13 de la rue du Commerce ont adressé une pétition demandant une meilleure dévêtiture de leurs immeubles. Deuxième étape, exécution de la chaussée de raccordement entre la rue de France, la rue Klaus et la rue du Commerce, à l'ouest, avec trottoirs. Devisée à fr. 38,450.—. Troisième étape, construction des trottoirs au nord de la route nouvelle; devisé: fr. 13,400.—. Quatrième étape, prolongement de la rue de la Foule jusqu'à la rue de France.

Le Conseil communal estimant qu'il est utile d'occuper des ouvriers frappés par le manque de travail à réaliser des œuvres d'intérêt public et que, d'autre part, il y a lieu de tenir compte de la pétition parvenue aux autorités, propose l'exécution de la première étape. A cet effet, un crédit de fr. 8,200.— est demandé.

**Distribution du gaz à la Jaluse**

Pour donner suite à une pétition adressée par 19 propriétaires de la Jaluse au Conseil communal, trois crédits de fr. 15,200.—, fr. 7,000.— et

fr. 7,800.— sont demandés au Conseil général pour la distribution du gaz à la Jaluse.

**Interpellations**

M. Robert Chabloz demande au C. C. s'il pourrait prendre des mesures contre l'abus manifeste de l'échappement libre des motocyclettes pendant la nuit. C'est une question de tranquillité publique.

Notre camarade Julien Tissot, directeur de police, remercie l'interpellant. Il est manifeste qu'il y a abus de la part de certains motocyclistes. C'est un mal général. Toutefois, le C. C. est d'accord d'envisager les mesures qui peuvent être prises. Elles seront les suivantes : Des instructions précises seront données personnellement aux propriétaires de machines et aux sociétés. Après avertissement préalable, la police infligera des contraventions.

Pour donner suite à cette interpellation, le Conseil général vote à l'unanimité la motion suivante :

« Le Conseil communal est invité à prendre des mesures de police pour réglementer la vitesse des motocyclettes en ville. »

L'interpellation au sujet du compte rendu officiel du Conseil général n'est pas développée, satisfaction ayant été donnée aux interpellants.

Séance levée à 21 h. 30. Victor.

**LA CHAUX-DE-FONDS**

**L'affaire Stauffer**

**Une version inédite de la mort du solitaire de la rue Fritz**

Le procès Stauffer-Veuve approche. Les journaux remettent cette vieille affaire sur son plan d'actualité. Fidèles à nos habitudes d'information, nous apportons aujourd'hui quelques renseignements dont nos lecteurs saisiront d'emblée l'intérêt et l'importance.

Et d'abord, sait-on que la version classique de la mort de M. Stauffer est, sinon inexacte, du moins incomplète. Voici, en réalité, comment on a retrouvé sur son grabat celui dont la vie fut un étonnement pour notre ville entière.

Quand on pénétra dans la chambre mortuaire de feu Gottlieb Stauffer, on y découvrit une foule de papiers. Il y en avait partout. M. Stauffer était étendu dans son lit. Il était couché à rebours, les pieds à la tête du lit. Habillé d'une petite camisole rouge, le cadavre regardait fixement un meuble secrétaire, en face de lui. A portée de la main, sur une petite table, se trouvaient trois revolvers chargés. On se rendait compte que l'œil avait surveillé le coffre-fort jusqu'au dernier souffle de l'agonisant. La main était prête à tirer pour défendre ce que feu Stauffer avait aimé par dessus tout : l'argent !

Dans le coffre-fort, si bien gardé par le moribond, on retrouva 2000 fr. Or, la fortune de M. Stauffer, valeurs et domaines, dépasse le demi-million !

La personne de Gottlieb Stauffer, que nous avons souvent décrite, était celle d'un homme bizarre. C'était un célibataire avare, la chose est entendue, mais d'une avarice qui avait aussi ses côtés faibles, et des à-coups de générosité surprenante. Instruit, intellectuel sorti des hautes écoles du pays, Stauffer possédait une lucide intelligence des affaires. C'était aussi un procédurier de premier ordre. Il organisa et plaïda lui-même 36 procès de 1919 à 1923. Il était trop versé dans les questions de basoche pour avoir commis les erreurs de droit que l'on retrouve dans les pièces testamentaires versées aux deux premiers procès civils. C'est du moins l'avis des personnes versées dans ces questions.

C'est de la vie étrange de cet homme, dont la mort a été entourée d'une publicité mondiale, c'est de son passé d'amour, c'est d'une époque locale aimable et bizarre, lointain passé de vingt ans, c'est de jeunes et jolies femmes, mais aujourd'hui fanées, et prévenues d'escroqueries et de faux, que les jurés neuchâtelois auront sous peu à s'occuper. On comprend, dans ces conditions, l'intérêt qui se porte sur cette affaire. Ponson du Terrail, Conan Doyle, l'auteur de Rouletabille ne l'auraient point dédaignée. Par certains côtés, elle approche de l'immortelle comédie humaine d'un Balzac.

**Le mystère de vieux papiers jaunés**

Des chimistes et des savants sont actuellement penchés sur les papiers jaunés fournis aux juges instructeurs à titre de dossiers. Ils essayeront d'en dévoiler les secrets. De ces lettres, de ces documents, nous avons souvent parlé. Voici cependant du nouveau sur les recherches en cours. La principale analyse chimique a porté sur le testament et sur l'enveloppe postale dans laquelle il était inséré.

**Les analyses chimiques**

Les experts ont traité cette enveloppe par des réactifs chimiques et par les rayons ultra-violet. L'examen permet de croire que les faussaires ont lavé le texte primitif de l'adresse. Ils ont ensuite imité l'écriture de Stauffer en laissant soigneusement subsister les oblitérations et les timbres postaux véritables. L'encre grasse spéciale de la poste eût été trop difficile à laver. Les experts ont poussé l'ingéniosité jusqu'à examiner, au point de vue philatélique, l'âge exact de l'envoi. Celui-ci porte en effet un timbre de cinq centimes, émission Guillaume-Tell (l'enfant à la pomme) avec l'arbalète passant devant le corps de l'enfant. L'envoi a été fait à la poste de la Charrière, le 2 décembre 1910, à 7 heures.

**Les expertises**

Un fait singulier est à relever. Partout on découvre des dates fausses. Elles fournissent aux expertises des renseignements, encore inédits, de haute importance.

Gottlieb Stauffer est mort le 18 avril 1923. Il laisse une succession qui s'élève aujourd'hui exactement à un actif de 866,000 fr. et à un passif de 203,000 fr.

C'est pour mettre la main sur ce joli magot que l'on a imaginé diverses déclarations, presque à coup sûr apocryphes, de Gottlieb Stauffer. M. G.-A. Veuve se prévaut de relations, réelles ou supposées de sa mère avec le défunt. M. V. est né le 6 novembre 1906, donc encore sous l'empire du droit neuchâtelois. Il réclama tout d'abord 75,000 fr. On instruisit deux procès successifs, pour faire état de ces réclamations. C'est au cours du premier procès, civil, que dame Emma Mathey fit état de la lettre suivante, que nous reproduisons dans sa forme authentique :

Monsieur Stauffer.

Comme convenu lors de votre dernier entretien que vous avez eu avec mon fils, je suis d'accord de vous laisser la paix à condition que vous signer votre nom sur la pièce ci-dessous, que mon fils vous apporte lui-même signée aussi afin que la chose soit bien en ordre.

1<sup>er</sup> Que vous vous déclarez être d'accord que si le mari de ma fille, Monsieur Veuve se divorce en apprenant votre viol que vous assurez l'avenir de l'enfant issu de vous et que vous subviendrez aussi au besoin de la mère.

2<sup>er</sup> Comme affirmez à ma fille que vous léguez à votre mort le quart de votre fortune pour l'enfant et la mère.

Fait à la Chaux-de-Fonds, le 18 Février 1907.

Emma Mathey.

Léopold Mathey Gottlieb Stauffer.

**Peines perdues**

Il est intéressant de noter que cette pièce, à côté de plusieurs points curieux qu'elle soulèvera à l'audience, en apporte un de toute importance. Elle ne forme pas un testament olographe, puisqu'elle n'est pas écrite, datée et signée en entier de la main du testateur. Elle a donc, en soi, fort peu de valeur. Si faux il y a, le ou les faussaires se sont donné beaucoup de peine pour aboutir à un piètre résultat.

Après le premier procès, les prévenues se rendirent-elles compte de la fragilité de leur thèse ? On ne sait. Mais, trois mois plus tard, on instruisait un second procès en pétition d'hérédité. Le morceau s'était arrondi. On réclamait maintenant le quart de la succession.

**Erreurs de date**

Les documents de ce deuxième procès fourmillent d'erreurs. On fait, par exemple, mourir Léopold Mathey le 30 décembre 1919, alors que cette date correspond à la date du décès de la mère. Léopold Mathey est mort le 23 juillet 1911.

Lors du procès de 1924, plusieurs témoins refusèrent de témoigner. On apprit ensuite que ces témoins avaient été l'objet de diverses menaces.

**Un asenal graphologique**

D'après les renseignements que la presse a déjà donnés, sur l'instruction en cours, on sait que la partie civile sera formidablement armée, du côté scientifique et graphologique. Aussi attend-on ces assises avec un intérêt redoublé. La plupart de nos confrères suisses seront représentés à Neuchâtel. On annonce même la présence de reporters des grands organes d'information de Paris. La seule présence de l'expert Locard, de Lyon (une autorité en la matière), donne un relief particulier à cette importante cause. Le triple examen chimique des pièces aboutit à la conclusion formelle du faux. Les comparaisons ont porté sur plus de deux cents pièces. Le rapport du chimiste Mellet, compte, entre autres, 140 pages grand format. La célèbre « valise » diplomatique dont la découverte à Neuchâtel fut révélée en son temps par la « Sentinelle », contient à elle seule, 87 documents.

**Une histoire de pianos**

Des recherches ont été faites dans le but d'établir les actes d'escroquerie reprochés à Lucie et à Yvonne Mathey. En cours de route on a découvert des choses bien amusantes, comme cet achat, par Mme Pauline Mathey, de dix pianos depuis la mort de Stauffer. On ne dira pas que l'héritage ne se fera pas en musique !

Les marchands de pianos qui livrèrent ces instruments sont, paraît-il, tout à fait tranquilles, puisque les trois inculpées vont toucher « le gros héritage ». On pourrait réciter, à l'intention des confiants marchands, la fable d'un tel qui vendit non des pianos, mais la peau de l'ours.... et qui fut diablement emberlificoté ! Que devenaient ces pianos ? Dame Mathey, grande princesse, en faisait cadeau, paraît-il, à des membres de sa famille ! Les domaines de Gottlieb Stauffer payeront ! Ses fameuses forêts du Doubs ont toutes les veines ! Elles n'ont pas même été touchées par le cyclone.

**Comité de secours aux sinistrés du 12 juin**

**Vingt et unième liste**

J. Schaelchlin, Lausanne	fr. 5.—
Union chrétienne française, Berne	66.—
Société suisse du Personnel de la manœuvre, sections de La Chaux-de-Fonds, Le Locle et St-Imier	83.50
M. W. Landry, Chailly s/Lausanne	5.—
M. Hägeli à Altnau	3.—
Compagnie des wagons-lits, Lausanne, liste No 321	10.—
M. A. Jaccard à Berne	5.—
Paroisse catholique chrétienne de Winterthour	40.—
Anonyme	5.—
Solde des dons recueillis par le journal l'« Effort »	2,855.50
Part pour les sinistrés neuchâtelois des dons recueillis par le journal l'« Impartial »	41,480.64
	fr. 44,558.64
Report des listes précédentes	181,773.43
Total à ce jour	fr. 226,332.07

dont fr. 217,755.97 pour les sinistrés neuchâtelois.

**Concert public**

En cas de beau temps, la Musique de la Croix-Blue donnera concert demain, dès 11 heures, au Parc des Crêtets.

**Restauration horlogère**

Le Conseil communal a décidé de faire appel à un certain nombre de personnalités du monde industriel et commercial, patronal et ouvrier de notre ville et de les prier de se rencontrer à l'Hôtel communal, salle du Conseil général, le mardi 13 juillet 1926, à 16 heures, pour discuter de la délicate question de la restauration horlogère.

**Centre d'éducation ouvrière**

L'excursion projetée est renvoyée au samedi 24 juillet.

**Communiqués**

**Au Restaurant de Bel-Air.** — Dimanche après-midi et soir, grande kermesse et partie dansante par la société des Sapeurs-Pompier, avec le précieux concours de l'orchestre Ondina. En cas de mauvais temps, la fête aura lieu dans les salles.

**Les Fratellini au Théâtre.** — C'est ce soir samedi 10 juillet, à 20 h. 30 et demain dimanche 11 juillet, en matinée, à 14 h. 30 et le soir à 20 h. 30, que les célèbres clowns Les Fratellini, accompagnés d'une troupe d'attractions de tout premier ordre, donneront trois grandes représentations.

Qui n'a pas vu les Fratellini n'a jamais connu le rire ! En dehors de leur grand talent d'artistes comiques, les Fratellini ont acquis le surnom de clowns philanthropes, car pas une fête de charité n'a lieu sans leur gracieux concours ; aux déshérités des Crèches et des hôpitaux, ils ne cessent d'apporter la joie et la gaieté, ils sont les guérisseurs des petits enfants. Les Fratellini pour la première fois à La Chaux-de-Fonds, ce sera un grand événement pour les amateurs de spectacle gai et propre, c'est-à-dire pour tout le monde. La location est ouverte au Théâtre.

**Variétés au Cercle ouvrier.** — Pour rappel, Jessie Norwings et son partenaire, équilibristes à combinaisons, qui se produiront ce soir et demain après-midi et soir, au Cercle, avec le bienveillant concours du réputé orchestre des frères Visoni. Ce magnifique spectacle doit être vu par toutes nos familles.

**Collège musical.** — Cet après-midi à 2 heures, audition d'élèves et distribution des diplômes à la Salle communale.

**L'Abbé Constantin à la Scala.** — Grand succès, énorme succès hier soir à la Scala, avec L'Abbé Constantin. Ne laissez pas passer la semaine sans aller voir le chef-d'œuvre de L. Halevy mis à l'écran et interprété par Jean Coquelin.

**Au Moderne.** — La belle et gracieuse Liane Haid interprète avec beaucoup de talent le rôle principal dans l'admirable film Ardeur d'Amour, que tout Chaux-de-Fonds voudra voir.

**A l'Apollo.** — Le Tigre, roman d'amour et d'aventures et Les Gaités du Cinéma, comédie gaie, font du programme de l'Apollo un véritable spectacle de gala. Notons la grande beauté des protagonistes de Le Tigre, Estel Taylor et Antoine Moreno.

Représentations tous les soirs à 8 h. 30 jusqu'à jeudi. Matinée (deux personnes payent une place), dimanche à 3 h. 30.

**Football.** — Nous rappelons le match entre Le Parc I renforcé et Etoile I, samedi à 16 h., à la Charrière. L'entrée donne droit à un billet de la loterie du F.-C. Le Parc. Que personne ne manque cette occasion.

**Métropole Cinéma-Variétés.** — L'immense succès des concerts donnés par le double quatuor des yodlers Heimelig a provoqué le réengagement de ces artistes pour samedi et dimanche. La population aura donc le privilège de pouvoir entendre encore ces valeureux chanteurs dans leurs productions de bon goût et leurs morceaux d'ensemble des mieux réussis. Personne n'y voudra manquer. — Des lundi, au cinéma : La Caravane vers l'Ouest, grand drame.

**Convocations**

LA CHAUX-DE-FONDS. — Gymnastique ouvrière. — Aujourd'hui samedi à 5 heures, assemblée du Comité à la Maison du Peuple.

**HAUSSE DE PRIX** P2000n 4501

Le renchérissement considérable de certaines matières premières, survenu depuis notre dernière hausse (nov. 1924), particulièrement du café colonial, nous oblige d'effectuer une nouvelle hausse de 10 ct. par livre à partir du 1<sup>er</sup> juillet 1926. Le véritable « Virgo » surrogat de café-mélange moka est de la qualité et mérite une grande expansion ultérieure.

**Le véritable** .....  
Prix en mag. : VIRGO 1.50, SYKOS 0.50, NAGO, Olten

**Avis à nos abonnés du dehors**

Nous avons encarté, il y a quelques jours, les formulaires de chèques postaux. Nous prions nos abonnés de les utiliser pour effectuer le paiement de l'abonnement.

Ils peuvent verser dans chaque bureau postal et sans frais au compte IV-b 313 :

**Fr. 4.55 pour trois mois**  
" 9.05 " six "

Nous les invitons à user de ce mode de paiement et à mettre leurs nom et adresse bien exactement sur les bulletins, afin de nous éviter des erreurs ou autres.

Que tous profitent du compte de chèques pour payer l'abonnement.

Il va sans dire que cet avis ne concerne pas ceux de nos lecteurs qui auraient déjà payé l'abonnement au 30 septembre ou au 31 décembre.

L'ADMINISTRATION.

Dans nos Cinémas, tous les soirs, à 20 h. 30, du 9 au 15 juillet

APOLLO

SCALA

MODERNE

Estel Taylor dans **Le Tigre** avec Antonio Mareno

Formidable film d'aventures et d'amour

**Les Gaîtés du Cinéma**

Une grande nouveauté de l'écran  
Le film le plus gai qu'on ait imaginé à ce jour

2 personnes ne paient qu'une place Dimanche en Matinée

Jean Coquelin dans **L'Abbé Constantin**

Film tiré du célèbre roman de L. HALEVY  
**Critique de La Suisse.** La beauté indiscutable, la suprême élégance de Claude France et de Geneviève de Cargèse, la bonté naïve, la simplicité de Jean Coquelin, la mâle allure de Georges Lannes (les principaux interprètes de **L'Abbé Constantin**), donnent à l'œuvre de L. Halévy une telle impression de réalité qu'on croit vivre les scènes qui défilent sur l'écran. La note moderne apportée dans la partie mondaine de l'intrigue n'enlève rien à la sentimentalité du roman. En résumé, **L'Abbé Constantin** est un film à grand succès.

**Ardeur d'Amour**

Admirable film mondain (où la comédie et le drame jouent discrètement côte à côte) interprété par **Liane Haid** Comédienne de grand talent et femme d'une remarquable beauté

**Boby se dévoue**

Grand film humoristique interprété par **Boby Vernon**

**TERRAIN DU F.-C. LE PARC**  
(LA CHARRIÈRE)

Samedi 10 juillet 1926, à 16 heures  
Match de football  
entre  
**Etoile I - Le Parc I**

PRIX D'ENTRÉE: fr. 1.20, donnant droit à un billet de loterie du F.-C. Le Parc, avec comme principaux lots: 1 chambre à coucher, fr. 2.800.-; 1 piano, fr. 1.900.-; 1 machine à écrire avec table, fr. 850.-; 1 service de table, fr. 400.-; 1 gramophone, fr. 350.-; 1 potager, fr. 450.-; etc., etc.

**Cabinet dentaire**  
**Léon BAUD**  
TECHNICIEN - DENTISTE

Jaquet-Droz 27 - LA CHAUX-DE-FONDS - Téléphone 22.66  
Dentiers en tous genres garantis sur facture par écrit  
Transformations - Réparations  
Travaux modernes - Traitement sans douleur  
PRIX MODÉRÉS 957

Ouvriers! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

**TOUS**  
à l'  
**Exposition Canine**  
Dimanche 11 juillet, au  
**MANÈGE**



4118  
Achetez notre horaire de poche

**Maison du Peuple (La Chaux-de-Fonds)**  
Samedi soir, Dimanche après-midi et soir  
En Variétés  
**Jessie Norwings**  
et son partenaire  
Les deux superbes équilibristes à combinaisons avec le bienveillant concours de  
**l'Orchestre des Frères VISONI**  
M. VISONI, violoncelliste, se produira en soliste le soir  
Invitation cordiale aux membres du Cercle et à leur famille 2023  
Entrée libre  
**Cercle ouvrier**

**RESTAURANT VÉGÉTARIEN** 31, Rue Jaquet-Droz

Repas à la ration. Prix spéciaux pour pensionnaires.  
9040 Salle pour sociétés P20634C  
DÉJEUNERS - Café, thé, chocolat, avec pâtisserie  
Cuisine très soignée - Régimes  
Dépôt des vins sans alcool Le Raisin et de la Marmite végétarienne

**Coopératives Réunies**

Un wagon  
**Abricots**  
de Lyon  
gros et bien colorés  
Prix avantageux 497  
En vente dès samedi dans tous nos magasins et sur la Place du Marché

semblants d'existences. Voilà où aboutit l'esprit de négation, la science expérimentale, un cœur désespéré. En présence de ces données, il ne reste que deux alternatives: le suicide ou une résignation passive, ironique et curieuse. Si la vie n'était pas autre chose que ce jeu monotone qui se renouvelle sans cesse, d'existences qui se succèdent et s'engendrent, je ne dirais rien, parce que, dans ce cas, le récit de votre état d'âme serait en effet une effusion lyrique à laquelle ce serait faiblesse de se livrer, et qui ne mène à rien.

« Mais, heureusement, il n'en est pas ainsi; la poésie éternelle de la vie, la raison suprême ou quelque nom que vous vouliez lui donner, se révolte contre ce jugement; elle sort triomphante de l'analyse et de la tristesse du cœur. Après des lettres comme la vôtre, je me demande toujours si je suis moins radicale que vous, s'il me reste encore quelque chose du dogme d'autrefois? Mais non; sans ménagement d'aucune sorte j'ai détruit mes illusions, brisé mes liens les plus chers, sacrifié les relations les plus agréables, écarté tout ce qui barrait mon chemin vers la liberté. Et cependant, quelque amère qu'eussent été mes luttes et ma douleur, j'ai toujours retrouvé cette unité de la vie, non comme un dogme, mais comme une intuition. Non, la vie n'est pas un simple recommencement sans autre but que la nouveauté, qui finirait par ne plus en être une. Il est évident que l'individu et son intelligence, liés à l'organisme humain, disparaissent avec lui; mais le développement général de l'esprit humain devient en quelque sorte un bien concret; il marche vers un idéal nouveau, vers une vie meilleure, dont les voies lui ont été préparées. Je suis heureuse de vivre pour être témoin de ce triomphe un jour, quoique personnellement j'aie fait le deuil des plus belles heures de ma vie. Voilà pourquoi j'aime tant être avec des enfants; je vois en eux les héritiers de cet avenir fécond, ils récolteront la moisson dont je voudrais faire germer en eux la semence. Voilà pourquoi j'ai été si heureuse de recevoir Moleschott ce soir; lui aussi annonce une partie du nouvel Evangile, auquel l'humanité se prépare, le transformisme; je jouis des folies de la réaction, non pour le misérable plaisir de voir son 'gnominie, mais parce que je prévois le progrès de l'humanité après cette crise qui semble la destruction de nos espérances. Croyez-moi, des heures comme celles que vous avez passées à Waterloo-Bridge sont la revanche de la raison et de la poésie que votre esprit critique a voulu asservir! »

Il fallut cependant me décider à renoncer à ma chère solitude et retourner au rude labeur de ma vie de Londres. Mais je me sentais retrempée, j'avais retrouvé mon courage, en tête à tête avec moi-même, et dans ces méditations qui nous font saisir le mystère de la vie, qui nous montrent la grande unité des choses et nous donnent la force

de supporter ce que la vie quotidienne a de fragmentaire, de dispersé. Le dernier soir, la lune brillait dans son plein et elle éclairait de son éclat argenté la surface de la mer; je me fis conduire par mon hôte, le pilote, dans sa barque, en pleine mer. Je ne connais guère de plus grande jouissance que d'aller ainsi, sur la mer calme et dans la nuit tiède, de glisser tantôt sur des flots brillants, tantôt sur des vagues sombres, et de partir doucement vers le lointain infini; on passe silencieux, comme dans un rêve, et il semble qu'on sorte du monde réel pour entrer au sein de l'éternité. J'étais plongée depuis longtemps dans une sensation voisine de celle que donne la musique, et j'avais presque oublié que les coups de rame venaient d'un être humain, lorsque tout à coup le batelier rompit le silence et commença à me raconter qu'il était parti en mer tout enfant, qu'il avait fait des voyages au long cours et passé bien des nuits sous les tropiques. Il me décrivait avec de vives couleurs la splendeur de ce ciel étoilé du sud et l'air embaumé et les merveilles exquises de cette zone fantastique. « Mais, ajouta-t-il, dès que nous descendions à terre, je courrais bien vite lire les journaux, car rien au monde ne m'intéresse comme la politique; il faut vous dire que je suis républicain et je le suis devenu par la réflexion; j'ai comparé les conditions des différents pays que j'ai vus, et j'ai trouvé que la république était la seule forme politique digne d'hommes libres. J'ai beaucoup de sympathie, d'ailleurs, pour tous les républicains qui séjournent maintenant dans notre île. »

Je lui dis que, moi aussi, je comptais parmi ceux-ci; il s'écria vivement qu'il s'en doutait depuis longtemps, et qu'il avait dit à sa femme que je devais être une républicaine parce que je m'entretenais avec eux si simplement. Puis il me demanda si je connaissais Ledru-Rollin. Je lui répondis que je ne le connaissais pas personnellement, mais qu'il me serait facile de le voir, si je le voulais.

« Eh bien », reprit-il après avoir hésité un instant, « dites-lui que s'il a jamais besoin d'un marin sur qui il puisse compter, pour le mener dans une barque solide, sur la côte de France, afin de délivrer le peuple de là-bas de son tyran et pour le ramener ici, qu'il pense à moi, il n'a qu'à me faire signe. Je suis prêt. »

Cette étrange confidence me rappela des rêves enchanteurs de cette nuit silencieuse dans le monde de la réalité; là règnent les passions violentes qui font les tyrans et les meurtriers; l'idéal, fuyant ces sombres étreintes, éclaire un instant le monde, pour disparaître comme un météore dans un lointain mystérieux.

FIN

Grand Feuilleton de « La Sentinelle »

**Mémoires**  
d'une Idéaliste

par  
**Malwida de Meysenbug**

(Suite)

Le soir je restais à écrire dans ma petite chambre et les idées affluaient, comme si des esprits me parlaient à l'oreille. Souvent je contempiais la mer, qui brillait à la clarté de la lune; elle semblait un large fleuve d'argent avec des vagues qui passaient dans le silence de la nuit et j'entendais son mugissement calme, grave et solennel. Il me semblait voir à l'horizon l'eau se soulever vers la lune, mue par la force d'attraction; peut-être était-ce là une forme primordiale de l'amour. Je songeais à l'imagination si séduisante des Grecs, qui ont su personnifier ce mystère de l'amour entre les astres dans la fable de la Luna qui baise au front Endymion endormi. Quelle intensité de sentiment a guidé ce peuple d'élite à fixer par la magie poétique en des formes d'une beauté impérissable le mystère du monde, dont notre esprit moderne n'a retenu que le squelette!

Dans l'état d'âme étrange où vous plongent ces clairs de lune au bord de la mer, on comprend comment les Grecs ont vu dans Diane l'idéal de la pureté virginal; touchée du charme éternel de la beauté, elle dépose un chaste baiser sur le front du beau dormeur, sans le réveiller, sans demander de tendresse en retour. Et qui sait si leur sens de la nature, exprimé par ce symbole, n'est pas conforme à la vérité? Qui sait si ces manifestations du monde sensible, fermées à notre entendement, ne cachent pas une jouissance dont l'expression est lettre close pour nous? Qui sait, par exemple, si la ronde des sphères de Pythagore n'est pas en vérité, dans sa forme première, l'idée éternelle du rythme? Pourquoi le rythme serait-il une loi qui nous appartienne en propre? pourquoi ne serait-il pas une loi inhérente au mouvement des astres?

Parfois j'étais attirée vers le rivage, même par les nuits sombres, où le mugissement de la mer m'apportait de bruyants échos. Parmi ces braves gens de la côte je me sentais libre, nulle consécration mondaine ne m'arrêta, je m'envelop-

pais de mon manteau et je descendais à la plage. Là le vent et les vagues grondant à l'envi, je me sentais pénétrée d'une divine indépendance. Je ne connaissais ni peur ni contrainte; c'est avec joie que j'entendais hurler les profondeurs de l'eau, c'est avec délice que j'aspirais l'air vif de la nuit où se mêlait une douce brise de mer. Puis je songeais aux erreurs coupables d'une éducation qui écarte les femmes de ces puissantes influences de la nature, de ces forces élémentaires, de tout ce qui est spontané, et qui tue ainsi la spontanéité dans l'âme même.

Se livrer aux grandes impressions, voilà ce qui fait la force des hommes et leur bonté. Contempler les étoiles dans les nuits d'été, affronter les labyrinthes de la pensée, endurcir son corps dans la lutte contre la tempête et les vagues, envisager la mort face à face, la comprendre et la célébrer, voilà ce que les éducateurs taxent en général d'extravagance et de folie. Mais exposer sa santé et sa vie, en robe de bal, à danser, avec d'insipides bavards, des danses vertigineuses, voilà ce qu'on appelle les plaisirs permis à la jeunesse. L'autorité qui décrète de tels règlements, c'est la voix de la raison. Les petites âmes que la nuit, la tempête et les vagues font frémir, mais qui enseignent à leurs filles dans l'atmosphère factice de la vie moderne à devenir d'élégantes poupées comme elles-mêmes, ce sont les femmes par excellence, les vraies femmes!

Quand je songeais à cela, j'étais reprise de mon amour de la lutte. Je souhaitais vivre, avoir la force et l'occasion de former des femmes héroïques, capables d'élever une génération qui ne connaît pas la lâcheté morale, mère de la lâcheté politique et sociale. Le vrai courage, le courage moral ne sera-t-il donc jamais que le secret des natures d'élite? mon cœur se posait cette question avec angoisse. « Non », disait l'espérance, « il est possible de répandre ce courage par l'éducation, d'élever les hommes à la liberté morale, cette loi qui suppose une nécessité dans l'ordre universel, qui la crée au besoin et s'y soumet. Mais, avant tout, il faudrait conserver intacte l'originalité des caractères; si nous arrivions à comprendre que la véritable éducation consiste à respecter la personnalité humaine, nous serions plus avancés qu'avec toutes nos théories destinées à faire le bonheur des peuples. »

Un soir, dans une de ces courses nocturnes sur la falaise, je me trouvai tout à coup face à face avec un individu enveloppé d'un grand manteau; à sa ceinture il avait deux pistolets et une épée, sa tête était couverte d'un chapeau à larges bords. Au premier moment, je fus un peu surprise de cette étrange rencontre, mais je me rassurai bien vite quand l'homme s'arrêta, me demandant d'un ton plein de bonhomie si je n'avais pas peur de me promener ainsi seule, la nuit, sur la falaise. Comme je lui demandai ce qu'il

**Réouverture**  
du  
**Cabinet Dentaire**  
de feu  
**EUGÈNE COHN**  
le 15 juillet 1926 4462  
Prière de bien vouloir prendre rendez-vous dès à présent



**30 cent.**  
le 4472  
**Biscuit en couronne**  
pour oiseaux  
5% S. E. N. J. 5%  
**J. WEBER**  
FRITZ COURVOISIER, 4<sup>e</sup>  
et Léopold-Robert 25

**Enchères publiques**

L'Office soussigné vendra par voie d'enchères publiques, le **lundi 12 juillet 1926**, des 14 heures, aux magasins **NOUVELTY**, rue **Fritz-Courvoisier 1** (entrée Place de l'Hôtel-de-Ville), les biens suivants :  
Sacoche, chapeaux, jaquettes, manteaux, gilets pour hommes, chandails, robes, écharpes, casaquins, 1 grande quantité de tabliers, costumes laine, boutons, porte-cigarettes, coton à broder, garnitures de chapeaux.  
Vente au comptant conformément à la L. P. 4457  
**Office des Faillites de La Chaux-de-Fonds.**

**THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**  
Pour la première fois  
**Les trois célèbres clowns**  
de réputation mondiale  
**LES FRATELLINI**  
avec la troupe du  
**CIRQUE D'HIVER DE PARIS**  
Spectacle formidable pour familles  
**3 Représentations 3**  
Samedi 10 juillet, en soirée, à 8 h. 30  
Dimanche 11 juillet, en matinée, à 2 h. 30  
en soirée, à 8 h. 30  
**PRIX DES PLACES :**  
De Fr. 1.90 à 6.—  
**LOCATION OUVERTE**  
Les représentations du soir seront terminées avant le départ du dernier train pour Le Locle. 4440

Disparition complète des  
**ROUSSES**  
et de toutes les impuretés du teint en 48 heures, en employant la  
**Crème Lydia et le Savon Floréal**  
Nombreuses attestations. Jamais d'insuccès. Prompt envoi de ces deux articles franco contre remboursement de fr. 5.— par la Pharmacie du Jura, à Bienne. 2731

**CORSETS** ceintures, soutiens-gorge, sur mesures, de tous genres, **COUPE IMPECCABLE.** — Réparations.  
**PRIX TRÈS MODÉRÉS.** 3522  
**M. Silbermann, T.-Allemand 111b** (arrêt Tram Temple Abeille)

**Restaurant PRÊTRE**  
**On boit bon**  
**On mange bien**  
Tél. 22.46 3906 Tél. 22.46

**Séjour de vacances**  
dans jolie villa avec jardin ; très bonne nourriture. Prix modérés.  
**Miles HEMMLER**  
**PESEUX** 4084

**Extrait de la loi du 18 avril 1922**  
ART. 27. — « Les ventes dites de fin de saison, ne portant que sur des articles démodés... »  
Mon absence presque totale de frais généraux m'ayant toujours permis des prix d'un bon marché réel, chaque saison, j'ai pu écouler la presque totalité de la marchandise dite « article nouveauté » « article mode ».  
Je vous engage à voir, à juger et à comparer mes prix établis pour tous les articles d'été.

**COMPLETS**  
pour Hommes et Jeunes gens

**Première série**  
**Complets** jolie draperie ..... fr. **35.-**

**Deuxième série**  
**Complets** tissu fantaisie ..... fr. **45.-**

**Troisième série**  
**Complets** drap d'Elbeuf ..... fr. **59.-**

**Quatrième série**  
**Complets** gabardine ..... fr. **79.-**

**Cinquième série**  
**Complets** Whip-cord ..... fr. **99.-**

**Grand choix de PARDESSUS mi-saison** 39.—, 49.—, 59.—, 69.—, etc.  
**MANTEAUX imperméables**, pour hommes et jeunes gens, fr. 29.— et 39.—  
**Vêtements de cuir** pour automobilistes fr. 89.—  
Chaque monsieur trouvera, dans la poche de son complet ou de son pardessus mi-saison, une jolie pipe comme cadeau. 4456

**Madame Marguerite Weill**  
La Chaux-de-Fonds  
Léopold-Robert 26, 2<sup>e</sup> étage Tél. 11.75

**Le Lysoform** est employé dans les Hôpitaux, Maternités, Cliniques, etc., reconnu pratiquement par MM. les Docteurs comme le meilleur antiseptique, microbicide et désinfectant. 1771

Exigez les emballages originaux avec notre marque déposée **Lysoform**

**Flacons 100 gr., 1 fr.; 250 gr., 2 fr. - Savon toilette, fr. 1.25**  
**Bureaux et fabrique : S. S. A. Lysoform - Lausanne-Fion**

**HOTEL DE LA POSTE**  
Ce soir et jours suivants  
**Nouvel Orchestre**  
„Edelweiss“  
4493 Se recommande, G. FERRIN.

**Etude de James-Henri GROSCLAUDE**  
Parc 71 - LA CHAUX-DE-FONDS  
(Fondée en 1887) 3731  
Procès avec ou sans assistance judiciaire - Recouvrements amiables et juridiques - Renseignements privés et commerciaux.

Achetez tous l'Horaire de poche de LA SENTINELLE

**POUR LES PROMOTIONS**  
**Bottines pour fillettes et garçons**  
bonne qualité N° 27-29 8.50  
N° 30-35, fr. 9.50 ..... fr. 8.50  
**GRANDE CORDONNERIE**  
**J. KURTH**  
Rue de la Balance 2 - LA CHAUX-DE-FONDS 4434

**Apollo Neuchâtel**  
Programme du 9 au 15 juillet  
Dimanche, Matinée perm<sup>e</sup> dès 14 1/2 h.  
Un programme intéressant !  
**L'Aventure d'une Princesse**  
Grand roman en 7 actes

faisait là, il me répondit qu'il était un des gardes-côtes chargés de surveiller la contrebande française des cognacs et des liqueurs, fréquente à cet endroit. Sa bonhomie m'inspira confiance et désormais je n'évitais pas sa société quand je le rencontrais. Il me parlait de sa vie solitaire sur cette côte, vie qui n'était pas sans dangers. Les contrebandiers viennent aborder dans les criques formées par la mer sur ce rivage rocheux ; ils cachent leur marchandise dans des cavernes et quand les gardes-côtes les surprennent dans cette opération, ils se défendent à coups de feu ; les éléments aussi sont redoutables à ces modestes soldats du devoir, dont plus d'un a payé sa vigilance de sa vie. Il me raconta, par exemple, qu'une nuit un de ses camarades, enlevé par un violent coup de vent par-dessus la falaise, avait été enseveli sous le sable et les galets, qui sont l'éternel jouet du flux et du reflux. Pendant longtemps on n'avait su ce qu'il était devenu, jusqu'à ce que, quelques mois après sa disparition, le vent souleva le sable et mit son cadavre à découvert. Parfois, en hiver, quand il gèle à pierre fendre, de gros blocs de falaise se détachent et vont ensevelissent sous les décombres, ou bien on sent la falaise manquer sous les pieds et on est entraîné dans l'abîme, ou bien la tempête vous précipite du haut de la falaise dans la mer. L'homme racontait cela d'un ton simple comme s'il allait de soi qu'il en fut ainsi, et qu'il fallût accepter sans murmure un pareil salaire pour un devoir consciencieusement rempli. Il ne lui venait pas l'idée qu'une meilleure conception administrative, le libre-échange, la suppression des douanes supprimerait la contrebande et faciliterait la fonction de garde-côtes, que lui-même n'aurait plus à s'exposer à la fureur des éléments pendant les nuits dangereuses que les contrebandiers choisissent pour leur triste besogne.

Il n'en est pas ainsi des marins de l'équipe de sauvetage dont mon hôte faisait partie. Leur fonction consiste à exposer à la fureur des éléments leur propre vie pour sauver la vie du prochain. Non seulement on ne pourra jamais les affranchir de ce devoir difficile et sublime, mais le développement des sentiments d'humanité et de conscience rendra cette tâche de plus en plus impérieuse. Je fus témoin moi-même d'une de ces heures, où les hommes de cœur qui forment le corps de sauvetage de la côte, exposent leur vie sans hésiter. C'était un soir ; je dinai dans la salle du rez-de-chaussée, qui servait à la fois de cuisine et de salon. La mer était démontée, on entendait son mugissement sauvage, la tempête faisait rage, la pluie tombait à torrents. Tout à coup on entendit un bruit sourd retentir à intervalles réguliers dans la nuit. La femme du pilote se leva, épouvantée. « Ce sont des signaux de détresse ! » s'écria-t-elle, et avant que j'eusse le temps de lui demander des explications, le

mari entra précipitamment : un navire était en détresse en mer, il fallait partir avec la barque de sauvetage. En un clin d'œil il mit ses grosses bottes imperméables, endossa son manteau de caoutchouc à capuchon, puis, après un bref adieu à sa femme et à ses enfants, il partit résolument retrouver au rivage l'embarcation, qui, aussitôt équipée, fut lancée sur les vagues en fureur. J'étais là, consternée, à côté de la pauvre femme, qui se lamentait, maintenant, après avoir d'abord aidé son mari sans se plaindre, et qui avait attendu son départ pour donner un libre cours à son angoisse. « Voilà ma vie, toujours je tremble de le perdre », dit-elle en pleurant ; tout à coup elle mit son nourrisson dans mes bras. « Tenez-le moi, dit-elle, il faut que je le voie partir. » Elle mit sa jupe sur sa tête et courut vers le rivage afin de voir le canot aussi longtemps que l'obscurité le lui permettait, jusqu'à ce qu'il disparût derrière une vague énorme. J'étais restée dans la cabane, tenant l'enfant dans mes bras, étrangement émue de ce petit drame. Cet homme, risquant sa vie sans hésiter, au premier appel du devoir, cette femme au cœur aimant, que la muette angoisse poussait à suivre son mari dans cette nuit effrayante, non pour le retenir — elle ne le voulait, elle ne le pouvait pas — mais pour l'accompagner de sa tendresse, tandis qu'elle me confiait son enfant, tout ces traits, si humains, étaient pleins de poésie. Le mari ne revint que le lendemain vers midi ; la mer s'était calmée, la besogne avait été rude. Mais le sauvetage s'était effectué sans perte d'hommes et notre marin rapportait le salaire modique dû aux sauveteurs.

Une seule joie me fut refusée pendant ce séjour, je ne vis pas arriver mes petites amies, les filles de Herzen. Je désirais vivement les avoir et je savais que les enfants avaient envie de venir. J'écrivis enfin à Herzen ; je lui demandai pourquoi elles ne venaient pas et j'ajoutais, à moitié en plaisantant, qu'il avait sans doute de la peine à quitter Londres, ses nombreuses relations et distractions de toutes sortes ; je terminais en disant que Broadstairs en effet ne lui offrirait pas grand intérêt, car les falaises et les vagues en faisaient tout le charme. Quelques jours après je reçus la réponse suivante :

« Vous avez affaire à un homme que la fatalité poursuit jusque dans les moindres choses. »

« Je ne sais quand nous pourrions venir. Mon fils est malade ; j'aurais pu vous envoyer les petites avec la bonne, mais celle-ci est indispensable en ce moment. Je vous enverrai mon ultimatum dans quelques jours. »

« Je viens de recevoir votre lettre — et toi, Brutus, aussi ? Il me semblait que vous me connaissiez mieux que qui que ce soit à Londres, et vous aussi vous croyez vraiment que le café Véry, le restaurant de Piccadilly, Regent street, la foule, les discussions me sont nécessaires ? car,

au fond, c'est tout ce que j'ai ici. Vous connaissez maintenant notre vie ; elle est brisée, désolée, elle ressemble à un de ces vieux palais du passé où il ne reste qu'un seul petit coin habitable. Quel charme m'attacherait à cette vie ? Il y a une chose au monde que j'aime avec fanatisme, c'est mon indépendance, mais là-bas, au bord de la mer, vous ne voudriez pas me tyranniser, je pense ; il y en a une autre, ce sont les enfants ; or, ils seraient là-bas. Non, vous avez eu tort de me juger ainsi. »

« J'ai connu une vie large, une vie d'entraînement et de bonheur — *tempi passati* ! La seule chose qui me reste, c'est l'énergie pour la lutte — et je lutterai. La lutte, voilà ma poésie. Tout le reste m'est presque indifférent. Et vous croyez que je tiens à être à Londres ou à Broadstairs, près de Newroad ou près de Ramsgate ? Un jour que nous causions ensemble, je vous ai dit que vous êtes la seule personne avec laquelle je parle à cœur ouvert, non seulement de questions générales (ce que je fais avec toutes les personnes que j'estime), mais d'affaires personnelles. Ce plaisir compense largement, ce me semble, tout le reste. »

Je répondis à Herzen, je lui demandai des nouvelles de la santé de son fils, je lui racontai les plaisirs de ma solitude et je le priai de m'envoyer quelques livres scientifiques que je savais en sa possession, entre autres le *Cours de la vie* de Moleschott. Au bout de quelques jours, je reçus une nouvelle lettre de Herzen me disant que son fils n'allait pas encore bien et il ajoutait : « En lisant votre lettre, j'ai dit involontairement : Mon Dieu, que vous êtes jeune de cœur ! tout ce que vous dites, je le sais par le souvenir ! moi aussi je suis né en Arcadie ! mais je n'ai plus cette fraîcheur, cette sonorité. Vous allez encore de l'avant, moi je rétrograde. La seule consolation qui me reste, c'est l'amour du travail. Là, je suis resté jeune, je me possède comme par le passé. Moleschott traite les questions d'une manière bien spéciale dans le *Cours de la vie*. Connaissez-vous l'excellent ouvrage de Gugot, *Earth and man* ? La Botanique de Schleiden ? Je peux vous envoyer tous ces livres. »

Et il me les envoya. Puis je ne reçus pas de nouvelles pendant quelque temps ; inquiète de la santé de l'enfant, étonnée de ce silence inexplicable, fâchée de ne pas les voir venir, je demandai quelques mois de nouvelles, disant en manière de plaisanterie que j'espérais que sa désespérance ne l'avait pas conduit au suicide. Je reçus la réponse suivante :

« D'abord j'ai reçu des lettres de Russie dans lesquelles on me promettait une visite que j'attendais avec des battements de cœur ; j'ai appris hier que cette visite n'arriverait à Londres qu'en septembre. Puis le *Morning Adviser* a publié un article où on traitait Bakounine d'espion

russe. L'article était signé F. M. Il fallait donner une bonne leçon à F. M. et attendre sa réponse. Enfin j'étais mêlé à toutes espèces de polémiques très déplaisantes. Je n'étais pas disposé à écrire gaiement, et voilà comment les jours se sont succédé sans que vous receviez de mes nouvelles. »

« Me suicider ? On ne se tue pas par suite d'un raisonnement ; une balle n'est pas un syllogisme ; une seule fois dans ma vie, j'ai songé au suicide, personne n'en a jamais rien su ; je rougissais de l'avouer et de faire comme ces misérables, qui exploitent le suicide. Je n'ai plus de passions assez fortes pour me pousser à cette extrémité ; je sens même un désir ironique, une curiosité de voir le tour que prendront les choses. Il y a deux ans, j'écrivis dans une dédicace à un ami : « Je n'attends plus rien pour moi-même ; rien ne me causera plus ni un grand étonnement, ni une grande joie. J'ai atteint un tel degré d'indifférence, d'indignation, de scepticisme, que je survivrai à tous les coups du sort, quoique je ne souhaite ni vivre longtemps, ni mourir bientôt. La fin viendra comme est venu le commencement, par hasard, sans prescience, sans raison. Je ne voudrais ni la hâter, ni la fuir. »

« Ces lignes étaient l'expression sincère de ma pensée. Méditez-les. Vous pourriez me reprocher ma lassitude, si je me plaignais, mais je ne me plains jamais, sauf quand une ma'n amie me met le doigt sur la plaie. D'habitude je ne parle que de révolution, de comités démocratiques, de Milan, d'Amérique, de la Moldau, etc. Il y a des gens qui me croient l'homme le plus heureux de la terre, par exemple G. et C. ; d'autres, quand ils me voient pensif, n'attribuent ma gravité qu'à l'ambition, comme la plupart des Polonais. »

« Il y a des moments où une tempête vous agite le cœur — où l'on éprouve le désir ardent d'avoir un ami, de serrer une main, de faire couler une larme — on a tant de choses à dire ! — alors je sors et je vais par les rues de la ville ; j'aime Londres la nuit, je marche, je marche ; un de ces soirs j'ai été jusqu'au pont de Waterloo, j'étais seul — je me suis assis, mon cœur était si lourd, un adolescent de quarante ans ! »

« Cela ne dura pas. Le vin est pour moi un don du ciel, un verre de vin me rend à moi-même... Mais en voilà assez sur ce sujet ! On peut en lire autant dans le premier roman venu. Je n'aime pas me laisser aller à ces épanchements lyriques. »

Je lui répondis de suite : « L'indifférence stoïque où vous êtes réduit, vous, un des rares élus de la liberté, me fait mal. Ce que vous dites est un côté de la vérité, et vous auriez tout à fait raison si la vie n'était vraiment que le jeu de la fatalité ou du hasard, si nous naissions pour avoir un semblant de jeunesse, d'amour, de beauté, d'intelligence, cruelles illusions, après quoi nous retomberions dans le riant de la matière, afin que de nos atomes naissent à leur tour de nouveaux

# Les Potages Maggi conviennent à toute table!

4277

1 bloc pour 2 assiettes: 15 ct.

P8103Z

## Casino LE LOCLE Apollo

SAMEDI et DIMANCHE, à 20 h. 15 - DIMANCHE: Matinée, à 15 h. 4554

A l'occasion de la Fête de la Jeunesse

Magnifiques programmes dans les 2 Cinémas

## Maison du Peuple Restaurant au 1<sup>er</sup> étage

4544

Tous les samedis  
**Soupers aux Tripes  
Spécialités italiennes**  
Menus à fr. 2.30 et 3.—

DIMANCHE  
**Dîners et Soupers**  
depuis fr. 2.30  
**PLATS DU JOUR**

Tous les jours Dîners et Soupers à prix fixe et à la carte

VINS et SPIRITUEUX  
**GEORGES HERTIG**  
Tél. 16.46 La Chaux-de-Fonds

A vendre avantageusement:  
armoire à glace,  
fauteuils, divan turc, commode,  
tableaux à l'huile, table et bat-  
terie de cuisine, potager à gaz  
avec four, lustre, couleuse. —  
S'adr. rue Léopold-Robert 29,  
au 2<sup>me</sup> étage. 4540

A vendre belle poussette sur  
courroies, état de  
neuf, fr. 50.— S'adresser rue  
Jacob-Brandt 87, rez-de-chaus-  
sée, à gauche. 4541

A vendre des machines mo-  
dernes à travailler  
le bois. — Prix avantageux.  
S'adresser chez Paul Janner,  
Jaquet-Droz 18. 4479

Grande baisse. Façon de pan-  
talons d'enfants  
depuis fr. 2.50. Façon de pan-  
talons d'hommes depuis fr. 6.—  
— M<sup>me</sup> Lemrich-Beck, Fleurs 20,  
3<sup>me</sup> étage. 8376

T. S. F. Quels magasins ou  
amateurs de T. S. F.  
représenteraient  
une importante maison suisse  
d'appareils de T. S. F. et de gram-  
mophones? — Adresser offres  
sous chiffre T. S. F. 4220 au bu-  
reau du Locle de La Sentinelle,  
Marais 12. 4220

A vendre p. fr. 435.—  
une belle chambre à manger  
moderne, en chêne fumé, com-  
posée d'un joli buffet de service  
avec glaces biseautées, une table  
et six chaises. — S'adresser  
à A. Lettenberg-Picard, rue du  
Grenier 14, rez-de-chaussée. Té-  
l. 20.47. 4287

On offre à vendre faute de  
place  
une charrette anglaise et une  
chaise pour enfant, une armoire  
à deux portes, une grande com-  
mode, une table ronde, le tout  
usagé, mais en bon état. — S'a-  
dresser rue de la Concorde 43,  
3<sup>me</sup> étage. Le Locle. 4469

A vendre une belle poussette  
sur courroies, fr. 65.—  
une charrette, fr. 10.— S'a-  
dresser rue du 1<sup>er</sup>-Mars 12<sup>a</sup>, au  
1<sup>er</sup> étage. 4430

Chat âgé de deux ans, castré,  
très propre, serait à don-  
ner à personne qui en aurait  
soin. — S'adresser Crêt-du-Lo-  
cle 5, rez-de-chaussée. 4468

A vendre tour, machine, lit  
commode-secretaire. Le tout en  
bon état d'entretien. — S'a-  
dresser au bureau de La Sentinelle. 4429

A vendre un bois de lit à deux  
places avec sommier  
et une table de nuit. — S'a-  
dresser Temple-Allemand 59, au  
3<sup>me</sup> étage. 4470

Accordéon 23 touches, 12 bas-  
ses, fa-dièze-si, à  
vendre à bas prix. — S'adresser  
Soleil 19, au sous-sol. 4488

Profitez. A vendre deux  
divans moquette,  
valeur fr. 200.—  
pièce. — S'adresser chez R. Sa-  
voie, Nord 1. 4464

A vendre des bascules ro-  
maines. — S'adresser  
chez Paul Janner, rue Jaquet-  
Droz 18. 4480

A vendre un potager à bois et  
un réchaud à gaz,  
2 trous. — S'adresser rue de la  
République 9, rez-de-chaussée,  
à gauche. 4404

Logement. A louer tout de  
suite ou pour épo-  
que à convenir, un logement de  
3 pièces et cuisine. — S'a-  
dresser Crêt-du-Loche 44. 4552

Pour cas imprévu à louer un  
appartement de 5 pièces, au soleil.  
A la même adresse, à vendre une  
grande poussette sur courroies,  
bien conservée. — S'adresser  
Numa-Droz 43, 1<sup>er</sup> étage. 4547

### Inhumation

Samedi 10 juillet, à 13 1/2 h. :  
Robert-Nicoud, Paul-Henri,  
depuis Fr.-Courvoisier 58; avec  
suite.

**Pompes funèbres  
Corbillard-Fourgon automobile**  
Toujours grand choix de  
**Cercueils crémation  
Cercueils de bois**  
Tous les Cercueils sont capitonnés  
Prix très avantageux 4299  
S'adres-  
ser. 4.90 Téléphone 4.34  
**S. MACH**  
Jour et nuit



Numa-Droz 6  
F.-Courvoisier 56

## Restaurant de Bel-Air

Dimanche 11 juillet  
Après-midi Soir

## Grande Fête Champêtre

organisée par la Société des

**Sapeurs-Pompiers**

avec le précieux concours de la

**MUSIQUE DES CADETS**

Jeux divers - Danse - Orchestre Ondina

En cas de mauvais temps la fête aura lieu dans les salles,  
avec également Concert par la Musique des Cadets. 4548

## Qu'est-ce que DIGI?

C'est la nouvelle boîte à conserves à fermeture auto-  
matique et hermétique. Etant fabriquée en fer-blanc épais et  
soigneusement étamée, c'est la boîte à conserves idéale, incassable  
et meilleur marché. Elle est très pratique pour les courses de  
montagne et les sorties de famille.

Avec la boîte DIGI on supprime la marmite à stériliser

En vente au magasin d'articles de ménage

**Emile SALM, Le Locle**

Lundi 12 juillet, à 14 et à 20 heures, au Café de la Place,

**LE LOCLE**

Salle du 1<sup>er</sup> étage (entrée par la rue D.-JeanRichard)

**Démonstration publique et gratuite**

le ce nouveau procédé de conservation de fruits, légumes, etc.  
Invitation cordiale à toutes les ménagères soucieuses de réussir  
leurs conserves, avec économies de temps et d'argent. 2025

Commune du Locle  
La prochaine  
**Foire au bétail**  
aura lieu MARDI 13 Juillet 1926  
Les foires au bétail ont lieu  
le deuxième mardi de chaque  
mois.  
829 Conseil communal.

Massages vibratoires à chaleur  
Poses de ventouses  
Traite sans douleurs tous les  
**MAUX DE PIEDS**  
**C.-A. MOREL.**  
Masseur-Pédicure diplômé  
Reçoit de 13 à 16 heures  
A.-M. Piaget 45 - Téléph. 25.74  
Se rend à domicile  
P22001C 4549

Fantoms osier, fr. 15.50  
Chaises longues 19.50  
10% comptant  
Facilités de paiement  
Th. FREY, 1er-Mars 5

**Le Dépôt sanitaire**  
rue du Collège 9  
est acheteur d'une voiture de  
malade (poussette). 4463

### Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 11 juill.:  
Schenkel.  
Pharmacie Coopérative: 11  
juill.: Officine N°1, R. Neuve 9,  
ouverte jusqu'à midi.  
Nota. — La pharmacie d'office  
du dimanche pourvoit seule au  
service de nuit du samedi soir au  
lundi matin (de même pour les  
jours fériés).

Demandez les  
**Disques**  
des 4553  
**Frères Fratellini**  
Clowns musicaux de Paris  
En vente chez  
**Lassueur**  
Léopold-Robert 70

**D' Perrochet**  
**Absent**  
Service militaire  
P22000C 4530

**RICHELIEUX** derby „Strub“  
talon bas, très con-  
fortables 4046  
numéros 36-42  
box calf, fr. 21.—  
chevreau, fr. 23.50  
avec 5% T. E. N.  
**Soder-von Arx**  
**CHAUSSURES**

Dès lundi au Cinéma: La Caravane  
vers l'Ouest

## Métropole-Variétés-Cinéma

VU L'IMMENSE SUCCÈS

Réengagement pour samedi et dimanche

## Double Quatuor „Heimelig“

Artistes chanteurs-jodleurs nationaux

de Madretsch-Bienne 4543

Succès!

Magnifique programme

Succès!

Au Cinéma dès lundi: La Caravane  
vers l'Ouest

**SOLDES**  
**RUBANS**  
AU  
**PANIER FLEURI**  
0.50 0.65 0.95  
le mètre

Etat civil de La Chaux-de-Fonds  
du 9 juillet 1926

**Naissance.** — Schwarz, Fré-  
dy-Charles-Ali, fils de Paul-  
Gaston, fabricant d'horlogerie,  
et de Marguerite - Lucie née  
Laubscher, Bernois.

**Promesses de mariage.** —  
Sarbach, Henri-André, horlog.,  
et Pelletier, Blanche - Hélène,  
horlogère, tous deux Bernois. —  
Delay, John-Albert, horloger,  
Vaudois, et Feisst, Alice-Elisa,  
Neuchâteloise. — Schluchter,  
Alfred-Albert, manoeuvre, et  
Schmutz née Lüthi, Rosalie,  
ménagère, tous deux Bernois.

**Mariage civil.** — Banelier,  
Willy-Emile, commis, et Jakob,  
Hilda-Nelly, sans profess., tous  
deux Bernois.

Etat civil du Locle  
du 8 juillet 1926

**Promesses de mariage.** —  
Girardbille, Charles - Albert,  
commis C. F. F., et Huguenin-  
Vuillemin, Gertrude - Esther,  
couturière, les deux Neuchâte  
lois.

## Cinéma de la Paix ST-IMIER

Samedi, Dimanche, à 8 h. 15 préc. - Dimanche: Matinée, à 3 h. 15

Spectacle de tout premier ordre

Une des plus grandioses productions françaises de l'année

## LE PRINCE CHARMANT

Grand film poétique et féerique, en 6 actes,  
avec une mise en scène de grande richesse.

Interprété par les as de l'écran français:

**Nathalie KOVANKO - Jacques CATELAIN**  
**Claude FRANCI - Nicolas KOLINE**

## Le fusilier Schmidt

Comique final

**La mode parisienne**  
Le dernier chic 4545

**AVIS: Dimanche, jour des Promotions; en cas de  
grand beau temps, pas de Matinée.**

**JEUDI: Males, fille de rue, avec Pola NEGRI**

Prochainement: **L'EXPRESS DE MINUIT**

Ne pleurez pas, mes bien-aimés,  
Mes souffrances sont passées.  
Je pars pour un monde meilleur  
en priant pour votre bonheur.

Monsieur et Madame Arthur Brandt-Droz et leur fils,  
Monsieur André Brandt; les enfants et petits-enfants de  
feu Charles-Auguste Brandt-Pingeon; Madame veuve  
Bertha Droz, ses enfants et petits-enfants, ainsi que toutes  
les familles alliées ont la profonde douleur de faire part  
à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle  
qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

## Monsieur Georges-Edouard BRANDOT

leur cher et bien-aimé fils, frère, petit-fils, neveu, cousin  
et parent, que Dieu a repris à Lui, le vendredi 9 juillet,  
à 22 h., dans sa 21<sup>me</sup> année, à la suite d'un triste accident.

La Chaux-de-Fonds, le 9 juillet 1926.

L'enterrement, AVEC SUITE, aura lieu le **lundi 12**  
courant, à 13 1/2 heures.

Domicile mortuaire: **Rue Avocat-Billo 8.**

Une urne funéraire sera déposée devant le domicile  
mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 4555

**Pompes funèbres V<sup>o</sup> JEAN LÉVI**  
F. MAITRE-LÉVI, succ. 2140  
Rue du Collège 16 Téléphone 16.25, jour et nuit  
Grand choix de CERCUEILS  
pour inhumations et incinérations  
**Corbillard automobile**  
Se charge de toutes  
démarches et formalités  
Maison de confiance

**CHAPEAUX DE DEUIL** Coussins mortuaires **AU PRINTEMPS**  
Crêpes et Grenadines

## Les faits du jour

### Majorité anémique.

Nos lecteurs trouveront, en première page, une pénétrante analyse de la situation financière en France. Elle est due à la plume de Compère-Morel. Ce texte vient à son heure. La Chambre nocturne a donné une faible majorité au cabinet des deux consuls. La dictature financière de M. Caillaux ne durera pas six mois. C'est la seule indication nette que dégage le vote. L'ordre du jour Astier a passé par une série de savantes opérations d'épuration. Les centristes ont marqué leur hostilité au paragraphe relatif à un sacrifice exceptionnel, à réclamer à la fortune acquise.

Les conservateurs capitalistes se cramponnent à leurs privilèges avec une rapacité égale à celle des Shylock américains.

Spectacle lamentable! D'une part, la France est prise à la gorge par la finance internationale, par cette pègre dorée, qui s'est gonflée la panse en dévorant le cadavre de l'Europe, quand les Européens se massacraient. De l'autre, les profiteurs des livraisons de munitions, de canons, de pinard et de légumes avariés aux poilus, affichent leur patriotisme par l'évasion fiscale.

Pris entre deux avarices sociales, l'Etat français dépérit. Les chirurgiens politiques essaient de tous les révéralis connus. Rien n'y fait. Vingt-deux voix de majorité. L'anémie a fait de nouveaux progrès, la nuit dernière... R. G.

## La Chambre française Vingt deux voix de majorité!

PARIS. — Havas. — Chambre. — L'ordre du jour Astier est adopté, après pointage, par 269 voix contre 247.

### L'ORDRE DU JOUR

M. Briand annonce que le gouvernement accepte l'ordre du jour Astier ainsi conçu :

« La Chambre, prenant acte des déclarations du gouvernement, confiante en lui pour rétablir le crédit et les finances de l'Etat et stabiliser la monnaie, passe à l'ordre du jour. »

Il pose la question de confiance sur cet ordre du jour. La priorité est demandée pour l'ordre du jour socialiste rejetant toute inflation et tout emprunt et préconisant un prélèvement sur le capital. Le gouvernement pose la question de confiance.

La Chambre repousse la priorité par 324 voix contre 203. Elle vote ensuite par 269 voix contre 247 l'ordre du jour Astier.

### La minorité

La minorité des 247 voix, qui s'est prononcée contre le gouvernement comprend : A droite, une vingtaine de conservateurs indépendants, 60 à 70 membres de l'Union républicaine démocratique, 8 membres de la gauche républicaine démocratique, quelques isolés du centre gauche, une vingtaine de radicaux socialistes et de républicains-socialistes, tout le groupe socialiste (95 députés) et enfin les 30 communistes.

La majorité de 269 voix obtenue par le Cabinet comprend la plus grande partie des radicaux-socialistes (près de 90 députés), 35 républicains-socialistes environ, le groupe du centre presque au complet, 40 membres de la gauche radicale, 15 membres de la gauche indépendante, 30 républicains de gauche, 25 de la gauche républicaine, une vingtaine de membres de l'Union républicaine démocratique et enfin les 13 membres du groupe démocratique.

Il y a eu une quarantaine d'abstentions réparties de la gauche à la droite. Une quinzaine d'absents par congé.

### L'ironie de M. Briand

PARIS. — Havas. — A l'issue de la séance, M. Bokanowsky a déclaré dans les couloirs qu'il avait encore, peu avant de descendre de la tribune, l'intention de s'abstenir. Mais alors qu'il demandait des actes, M. Briand ayant interrompu pour dire : « Des actes ou des portefeuilles ? » il avait décidé, à la suite de cet incident, de voter contre l'ordre du jour de confiance.

## Vers une nouvelle bataille

PARIS. — Havas. — Le débat financier s'est poursuivi jusqu'à la fin avec beaucoup de dignité. Quel qu'en ait été l'intérêt, il convient de reconnaître qu'il n'a pas donné ce qu'on était en droit d'en attendre. On pouvait, en effet, espérer que grâce à ses efforts, le gouvernement parviendrait à grouper une forte majorité qui l'aiderait à surmonter les difficultés qui demain, comme hier, vont se dresser sur ses pas. Or, le Cabinet n'a groupé que 22 voix de majorité. C'est assez dire qu'il devra de nouveau engager la bataille dans quelques jours quand s'engagera la discussion du projet que le ministre des finances a déposé aussitôt après la proclamation du scrutin.

Des résistances sont à prévoir, MM. Caillaux et Briand s'emploieront à les vaincre avec la même persistance et le même esprit de conciliation dont il a fait preuve au cours des interpellations.

Dès mardi prochain, M. Caillaux se rendra à la commission des finances pour préciser la nature et la portée des propositions gouvernementales. L'examen de celui-ci provoquera une assez longue étude de la part de la commission qui ne paraît pas devoir être en mesure de terminer ses travaux avant la fin de la semaine prochaine. Les débats en séance publique ne s'ouvriront donc que mardi 20 juillet.

Avant son audition par la commission des finances, M. Caillaux, ainsi qu'il l'a annoncé du haut de la tribune, ira faire un séjour de 24 heures à Londres pour s'y entretenir avec le gouvernement britannique du règlement de la dette française.

Le ministre des finances qui compte passer la journée de dimanche dans la Sarthe partira dans la soirée ou le lendemain dans la matinée pour l'Angleterre.

## INFORMATIONS

### Le ministère Briand-Caillaux a obtenu une très faible majorité

### En Suisse: La Banque de Fribourg intente un procès au „Démocrate“

Ce matin samedi, à 10 heures, il assista au Conseil des ministres qui s'est tenu à l'Élysée.

Le projet du gouvernement déposé sur le bureau de la Chambre aussitôt après le vote de confiance ne comprend qu'un seul article qui serait conçu à peu près en ces termes :

« Le gouvernement est autorisé à prendre en Conseil des ministres des décrets visant les questions figurant dans l'annexe ci-contre et qui devront être ratifiés ultérieurement par le Parlement. » L'annexe comporte une série de questions fiscales et financières rédigées sous forme de titres de chapitres.

### Dictature financière

PARIS. — Havas. — On lit dans le « Temps » : Immédiatement après la clôture du débat engagé depuis mardi sur la déclaration portée à la tribune par le ministre des finances et après le vote de confiance, M. Caillaux déposera le projet de loi annoncé. Ce projet de loi comporte un article unique disant en substance que le gouvernement aura le droit de prendre par décret toutes les mesures nécessaires pour maintenir l'équilibre budgétaire et assurer la stabilisation de la monnaie. Ces mesures d'ordre financier seront énumérées dans une annexe à l'article unique.

### Nouvelle hausse du prix du pain en France 2 fr. 60 le kilo à dater du 15 juillet

PARIS. — Sp. — Les cours du blé ont passé depuis la semaine dernière de 224 fr. 25 à 229 ; ceux du seigle de 149 fr. 50 à 152 fr. 50. C'est par suite une nouvelle hausse du prix du pain. Le prix du kilo de pain sera de 2 fr. 60 à dater du 15 juillet.

### Un parricide condamné aux assises du Doubs

BESANÇON. — Devant la cour d'assises du Doubs a comparu le parricide Emile Humbert, 37 ans, charpentier à La Gauffre, près de Pontarlier. Le 2 février dernier, on découvrait pendu au bois de son lit par un foulard, le père de l'inculpé, Hippolyte Humbert, 67 ans, et l'enquête avait conclu à la culpabilité du fils. D'autre part, Emile Humbert aurait précédemment, et à deux reprises, essayé d'empoisonner le malheureux avec de la stychnine ou de le précipiter par une fenêtre. Humbert, bénéficiant du doute, a été condamné à dix ans de travaux forcés et vingt ans d'interdiction de séjour.

### Les Anglais deviennent de plus en plus jolies C'est l'opinion d'un médecin britannique

LONDRES. — Sp. — D'après sir Thomas Legge, inspecteur médical en chef du travail, les Anglais deviennent de plus en plus jolies. Il est arrivé en effet, à la conclusion que, sur 100 ouvrières prises au hasard dans l'industrie, 72 auraient pu servir de modèles à Rossetti, à Burne Jones ou aux Grecs anciens et que 28 ont des visages agréables et que pas une seule n'est laide.

Le médecin attribue ce renouveau de beauté chez les filles du peuple aux exercices au grand air, ainsi qu'à l'augmentation des salaires et il a fait remarquer que, il y a 20 ans, la proportion des femmes anémiques dans les usines était de 30 à 35 %, tandis qu'elle est tombée à 5 % aujourd'hui.

### CHAMBRE DES COMMUNES

#### Le Cabinet Baldwin supprime divers secours de chômage

LONDRES. La Chambre des Communes a adopté vendredi, en troisième lecture, par 278 voix contre 83, le projet de loi autorisant le gouvernement à remplacer, s'il le juge nécessaire, par un organisme qui désignera, le Conseil choisi par les électeurs pour l'administration de l'assistance publique, dans diverses circonscriptions. Ce projet de loi a été déposé, parce que, dans des quartiers populaires de Londres, certaines familles recevaient des secours dont le montant total dépassait le salaire gagné par beaucoup d'ouvriers. Le Conseil d'administration socialiste d'un de ces quartiers, a provoqué l'imposition de lourdes taxes, dit Havas, et a demandé des avances au ministre de l'hygiène, avances qui se sont élevées, à l'heure actuelle, à 2 millions de livres sterling.

#### Les cheminots anglais refusent l'arrêt des transports de charbon

WEYMOUTH. — Havas. — La conférence annuelle des délégués des cheminots, à une majorité écrasante, a approuvé la décision du comité exécutif de la fédération nationale de ne pas arrêter les transports des charbons.

#### La grève du métro de New-York

NEW-YORK. — Havas. — Aujourd'hui, quatrième jour de la grève du chemin de fer métropolitain, on a constaté que les services des trains avaient sensiblement diminué. La compagnie prétend que c'est par mesure de précaution. Un accident s'est produit dans la matinée de vendredi. Un train, conduit par un volontaire, a pris une courbe avec trop de vitesse et a déraillé. Heureusement, il n'y a pas eu de blessés, mais le service a été suspendu pendant quatre heures. Il y a des indices faisant prévoir que les ouvriers des usines électriques se joindraient aux grévistes.

#### Pour rester mince

NEW-YORK. — Miss Frances Starr, une artiste américaine fort connue, vient d'inventer une nouvelle méthode pour devenir maigre : tous les matins elle boit deux verres d'eau et fait dix cabrioles.

## Jura Bernois

### Le squelette aux dents d'or

A propos du drame de Charmoille, trois arrestations sont imminentes. Nous avons signalé hier la découverte d'un tonneau mystérieux trouvé l'année dernière par deux personnes de Pleujouse qui se rendaient à la cueillette des framboises. Une certaine matière, relevée sur les douves, a apporté un grave indice de plus et renforcé la piste suivie. Un sable spécial que l'on emploie dans les fonderies était encore adhérent aux douves du tonneau.

Henri Germyet est né à Malleray où son père était notaire. Il a fait dans cette localité son école primaire, puis un apprentissage de menuisier au Val-de-Travers. A la fin de cet apprentissage, Henri Germyet s'est établi à son compte à Moutier. Ensuite, il apprend le métier de mouleleur, travaille aux usines Oméga, à Bienne. M. Henri Germyet s'associa à un certain moment à un nommé Petronio, fabrique de pianos et musique à Bienne, pour faire ensemble un atelier de décolletage à Bienne. Cette association ne réussit pas.

Au début de la grande guerre, Henri Germyet s'associa à un nommé Joseph Walch, sous la raison sociale Fabrique de Courgenay. En 1922, des chicanes éclatèrent entre les deux associés dans la fonderie de Courgenay. Les autorités furent saisies du cas et le tribunal de commerce rendit un jugement le 3 juillet 1922. Mais à ce moment-là, Germyet était porté comme disparu. Son associé disait qu'il était parti à Paris. D'après un télégramme envoyé de cette ville on ne le reverrait plus au pays. M. Mentha, expert comptable à Porrentruy fut chargé, à la demande de Joseph Walch à Courgenay, d'examiner la comptabilité de la Fonderie de Courgenay. M. Walch disait que Henri Germyet l'avait trompé. Le résultat de cette expertise de comptabilité, qui est contenu dans un rapport signé par M. Mentha en date du 4 août 1922, indique que Henri Germyet aurait détourné à la Fonderie de Courgenay, des sommes s'élevant au total à fr. 48,000.— La famille de M. Henri Germyet conteste formellement ces faits et demandera à l'Autorité judiciaire, chargée d'enquêter sur le crime dont leur fils a été victime, d'examiner de très près toute la comptabilité de la Fonderie de Courgenay et de faire vérifier si l'expert étant absolument de bonne foi, n'a pas été induit en erreur.

De ce rapport de l'expert Mentha de Porrentruy, on peut relever que Henri Germyet aurait détourné à son profit une trentaine de mille francs versés par les C. F. F., par la fonderie de Courgenay, par la maison Petermann de Moutier, etc.

Germyet fit un certain jour la rencontre d'une fille de mauvaise réputation qui fut peut-être pour lui la cause d'une fin aussi tragique. Elle le suivait partout. Il l'avait baptisée Lily.

### Le fameux télégramme

Le fameux télégramme de Paris, remis à Mme Germyet par une personne domiciliée autrefois à Alle, n'avait d'autre but que de dissimuler le crime. Le télégramme a bien été envoyé de Paris à des personnes habitant autrefois Alle. La version donnée par le jeune homme qui porta le télégramme à Porrentruy à Dame Henri Germyet, ne se confirme pas en tous points, des mensonges ont été dits.

## CANTON

### La Fête des Gollières est renvoyée

Etant donné le temps incertain, et la lenteur avec laquelle le ciel se découvre, l'humidité qui recouvre les pâturages des Gollières n'aurait pas pu se dissiper jusqu'à demain matin.

Le Comité d'organisation de la Fête des Gollières estime préférable de remettre une fois encore, à plus tard, la fête annuelle des Gollières. Le Comité s'entendra avec les sous-sections pour fixer une autre date, dans le courant du mois d'août.

## LA CHAUX-DE-FONDS

### Le jeune cycliste est décédé

Nous apprenons que M. Brandt, le malheureux cycliste qui avait été projeté samedi dernier contre un lourd camion, est décédé hier soir à l'hôpital, à 21 h. 3/4. Le pauvre garçon, âgé de 21 ans, a passé près d'une semaine de terribles souffrances. Après l'opération de la laparotomie, faite samedi dernier, on craignait la péritonite. Ces craintes se sont confirmées. Hier matin, on opérât M. Brandt une seconde fois. Il garda sa connaissance presque jusqu'à la fin. Toute la population ne manquera pas d'être émue par l'épilogue de ce brutal accident. Nous exprimons à la famille si cruellement éprouvée l'expression de notre profonde sympathie.

## LES CHANGES DU JOUR

Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille

	Demande	Offre
Paris.....	13.25 (13.15)	13.60 (13.50)
Allemagne....	122.85 (122.85)	123.20 (123.20)
		(le Rentenmark)
Londres.....	25.10 (25.10)	25.15 (25.15)
Italie.....	17.40 (16.90)	17.85 (17.30)
Belgique.....	12.20 (12.60)	12.75 (13.20)
Vienne.....	72.80 (72.80)	73.20 (73.20)
		(le million de couronnes)
Prague.....	15.20 (15.20)	15.40 (15.40)
Hollande.....	207.20 (207.20)	207.70 (207.70)
Madrid.....	81.75 (82.—)	82.75 (83.—)
New-York câble	5.155 (5.155)	5.18 (5.18)
» chèques	5.145 (5.145)	5.18 (5.18)

### L'affaire de Fribourg 100.000 francs de dommages-intérêts

Les « Freiburger Nachrichten » annoncent que le Conseil d'administration de la Banque de Fribourg, dans sa séance tenue vendredi, a décidé de tenter des poursuites contre le « Démocrate », pour diffamation à l'égard de la Banque d'Etat. En outre, la Banque a décidé de déposer une plainte en dommages-intérêts pour 100,000 fr.

Ce procès promet de captiver l'attention du monde politique suisse, en raison des hautes personnalités qui ne manqueront pas d'être appelées à y témoigner. Nos lecteurs connaissent les virulentes attaques du « Démocrate » contre M. Musy. Ce conseiller fédéral sera probablement entendu.

### Le palais de la Société des Nations

Le programme, établi par le comité, pour le concours international concernant la construction du Palais de la Société des Nations, à Genève, sera porté à la connaissance des intéressés le 25 juillet prochain. Les projets devront être déposés dans l'espace de six mois à partir de cette date et ils seront, dans les deux mois suivants, examinés par le jury et exposés à Genève.

### Tué par le train

Un habitant de Chêne-Bourg, M. Vuille, âgé de 55 ans, horloger, Bernois, a été tué vendredi soir au Bouveret, par un train. M. Vuille, qui était allé avec ses deux filles à Tannay, où elles devaient passer leurs vacances, était reparti, pour rentrer chez lui. Au Bouveret, il glissa sur une marche du train et s'abattit sur la voie. Les roues lui passèrent sur le corps et le coupèrent littéralement en deux.

### Cambrioleur précoce

On a arrêté à Lausanne, un jeune homme de Neuchâtel, âgé de 16 ans, qui a été reconnu, et a avoué être l'auteur de récents cambriolages commis à Lausanne.

### L'Anglais adorait les dollars

La police de sûreté vaudoise a arrêté l'auteur d'un vol de 700 fr., commis le 28 mai, d'un vol de 13,000 fr. français et 300 dollars, commis le 23 juin dans un hôtel de Montreux. C'est un Anglais, employé dans l'hôtel. Il a avoué ses vols. La presque totalité de la somme volée a été retrouvée chez lui.

### La foudre

La foudre a incendié la nuit dernière les dépendances de M. Isaac Humbert, à Marchissy, qui furent réduites en cendres. Les appartements purent être sauvés. Il n'y avait ni foin, ni bétail.

### Fête fédérale de musique

Dans sa dernière séance, le comité d'organisation de la fête fédérale de musique a décidé que cette dernière aura lieu à La Chaux-de-Fonds les samedi 23, dimanche 24, lundi 25, éventuellement mardi 26 juillet 1927.

Il a choisi comme emplacement de fête le Parc des Sports.

### Le drame de Berlingen

L'équipe chargée de recherches dans le lac de Constance a repêché le canot moteur à bord duquel se trouvaient 9 personnes et qui a coulé dimanche soir et l'a ramené à Mannenbach. Il a été établi que le bateau ne présentait aucune voie d'eau. L'accident était entièrement imputable au conducteur, Franz Beck, qui permit à 8 personnes de monter dans le bateau, alors que la charge maximum, d'après les experts, doit être de 6 personnes. Le canot-moteur avait été acheté récemment par le père du conducteur et n'avait pas encore été soumis à un examen officiel. Vendredi on a poursuivi les recherches en vue de retrouver les corps des deux hommes qui sont encore au fond du lac.

## Le temps qu'il fait

Prévision de Paris : Plus chaud, beau- nuageux, brumeux le matin.

En Europe : La dépression du large s'est creusée, Ecosse, —3mm, égale Feroë, et se creusera, —4 à 5mm Ecosse. La dépression du C. de Gènes s'est allée, +4mm Livourne, et la hausse sera +1 à 4mm Italie-Europe Centrale, +1 à 2mm Espagne.

En vain on cherchera sur la carte météorologique d'aujourd'hui un germe d'amélioration. Il n'y a rien qui fasse augurer une grande modification dans ce lamentable état de choses. Une petite languette de pressions un peu plus élevées essaie d'un séjour sur la France entre les deux dépressions anglaise et italienne. Mais ce sera juste pour déterminer chez nous quelques éclaircies, car dans l'ensemble le système atmosphérique est bel et bien perturbé sur tout le continent. On ne voit pas où est la réserve d'énergie susceptible de se dépenser en bien et en beau.

Rien ne veut prêter un noble concours ; ni les vents, ni la température, ni l'astre du jour. Il n'y a qu'à accepter en espérant, car aucun homme n'est capable de dire jusqu'à quand cela peut durer. Dimanche restera probablement nuageux.